

RAPPORT DE GESTION 2023



ecotree



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction par Erwan Le Méné, président d'EcoTree | 4 |
| 1 - Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes | 5 |
| A - Notre mission et nos domaines d'expertise | 6 |
| B - Une entreprise en amélioration continue | 9 |
| C - Notre historique & nos dates-clés | 12 |
| D - Notre équipe & nos parties prenantes | 13 |
| 2 - Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature | 14 |
| A - Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature ? (SfN) | 15 |
| 1 - Nos SfN répondent aux standards de l'UICN & aux recommandations de la COP 15 pour la biodiversité | 15 |
| 2 - Nos SfN sont des réponses concrètes et locales à des défis sociétaux | 16 |
| B - Quels sont nos domaines d'expertise ? | 18 |
| 1 - Le climat | 18 |
| A - Dans les forêts d'EcoTree, par Vianney Renard, responsable du pôle forestier | 18 |
| B - Une sylviculture mélangée à couvert continu | 19 |
| C - Nos offres | 19 |
| 2 - La biodiversité | 20 |
| 3 - Rétrospective de l'année 2023 | 22 |
| A - Les dates-clés de l'année écoulée | 23 |
| B - Les chiffres-clés de l'année écoulée | 25 |
| C - Forêt par forêt, nos actions en faveur des bois et de la biodiversité | 27 |
| 4 - Et demain ? Perspectives pour l'avenir | 85 |
| A - L'innovation au cœur de notre action | 86 |
| 1 - Aller plus loin dans les SfN | 86 |
| 2 - Faciliter l'accès de nos clients à nos indicateurs d'impact | 86 |
| B - La recherche scientifique au service de la gestion durable | 87 |
| 1 - Projet SILVESTER (2022-2025) | 87 |
| 2 - Projet Biochar à La Chapelle Saint Rémy (2022-) | 88 |
| Conclusion par Théophile Le Méné, directeur général d'EcoTree | 89 |



Mot d'introduction



Chers partenaires, chers amis,

« *Nous dépendons désormais des choses qui dépendent de nous.* » Cette phrase du philosophe Michel Serres résume parfaitement la situation que nous vivons en ce début d'année 2024.

L'année 2023 n'aura pas été un long fleuve tranquille. L'environnement géopolitique complexe et l'actualité économique instable ont bousculé les plans des entreprises et certains de nos clients en ont souffert. Comme il arrive fréquemment dans un contexte de tensions graves, le climat et la biodiversité sont passés au second plan. Ce sont cependant des sujets d'une urgence absolue. Ils peuvent certes paraître plus lointains que d'autres urgences du quotidien,

mais la vérité nous oblige à dire que sans préservation du capital naturel qui alimente notre économie depuis des siècles, celle-ci sera touchée de plein fouet et aucune entreprise ne sera épargnée. C'est pourquoi nous avons maintenu notre ligne. Car nous sommes convaincus que le monde de demain ne se fera qu'avec des personnes et des entreprises dont la mesure de l'impact sera au centre des préoccupations.

Nous avons poursuivi nos objectifs de gestion forestière en nous conformant de plus en plus aux principes de la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC), qui nous semble être la plus à même de conserver des forêts résistantes aux dérèglements climatiques en cours et à venir. Convaincus que des peuplements forestiers irréguliers (d'âges différents) ont une plus forte capacité de résilience que des forêts équiennes, nous avons travaillé d'arrache-pied au développement d'une méthodologie de quantification du carbone qui prenne en compte l'irrégularisation des peuplements. En un mot, nous avons développé la première méthodologie permettant de comptabiliser la séquestration de carbone additionnel d'une forêt déjà existante en modifiant son itinéraire sylvicole, réussissant par là à émettre des crédits carbone de haute qualité sans nécessairement planter de nouvelle forêt. C'est une avancée capitale alors que commence à se poser le problème des terres à boiser, la superficie forestière potentielle n'étant pas illimitée. Nous avons également poursuivi le développement de nos actions de biodiversité, notamment grâce à la mise en place d'une nouvelle offre pour nos partenaires : un fonds dédié à la biodiversité.

Toutes ces actions ont un double objectif : améliorer et adapter au mieux les conditions de notre vie future sur une Terre qui a pâti des révolutions industrielles et technologiques et qu'il est temps de contribuer à soigner, et répondre dans le même temps aux obligations des entreprises que le déploiement de la CSRD a placées en première ligne de ce vaste programme européen de "renaturation".

C'est pourquoi 2023 a été une année de bascule. Avec l'entrée en vigueur des obligations de reporting extra-financier en 2024 pour quelque 50 000 entreprises de l'Union européenne, nos projets ont véritablement attisé la curiosité des entreprises tenues d'avoir des actions concrètes à reporter.

Maintenant que nous avons pris le temps de consolider nos offres et de clarifier notre mission auprès des entreprises, le temps est venu de déployer tout notre potentiel. C'est l'objectif que nous poursuivrons en 2024. Cela, en continuant d'emmener avec nous toute la société civile, ainsi que nous l'avons fait depuis les débuts d'EcoTree. Car nous n'oublions pas que notre mission est d'agir localement pour avoir un impact collectif.

Permettez-moi de vous remercier une nouvelle fois pour le soutien que vous apportez à ce projet ambitieux. Dans ce mouvement de bascule, vous faites figure d'éclaireurs. Or, comme le disait Jean Cocteau : *"Il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires"*.

Erwan Le Méné,
président d'EcoTree



1. Notre entreprise : EcoTree
au service de la préservation
et de la restauration
des écosystèmes



A. Notre mission et nos domaines d'expertise

EcoTree est une entreprise française, née en 2014 (avec une première commercialisation en 2016) en Bretagne, certifiée B Corp et qui a pour vocation d'entretenir, de développer et de créer des massifs forestiers selon les principes d'une sylviculture mélangée à couvert continu qui préserve et enrichit la biodiversité. Elle élargit ponctuellement son champ d'action à la préservation et la reconstitution des fonds marins et des littoraux et agit de façon à permettre aux particuliers de soutenir la gestion durable des forêts françaises et européennes ainsi que de leur biodiversité et aux entreprises de faire de même en répondant à leurs obligations extra-financières. En 2023, quelque 64 salariés œuvraient ainsi chez EcoTree à la valorisation des forêts et de la biodiversité et au développement de Solutions fondées sur la Nature (SfN) en France, au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, avec le concours de partenaires locaux.



Le développement de SfN s'inscrit dans un triple objectif :

- ◆ contribuer à l'atténuation des modifications climatiques par l'investissement participatif dans les forêts européennes (plantation et reconstitution de forêts et gestion durable sur le long terme) et par le développement de crédits carbone de haute qualité à l'attention des entreprises engagées ;
- ◆ permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations en matière de reporting extra-financier ;
- ◆ contribuer à l'essor de la biodiversité par la préservation et la restauration d'écosystèmes naturels.

NOS VALEURS

Les valeurs de l'entreprise sont l'humilité, la bienveillance et l'exigence.

Humilité : Quelle que soit son expérience, nul ne peut travailler avec la nature sans faire preuve de beaucoup d'humilité. La Recherche nous permet chaque jour de la comprendre davantage et de l'appivoiser, mais nous ne pouvons la maîtriser. Et l'impact de l'Homme sur son environnement le rend encore plus imprévisible. EcoTree reste une jeune société ; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes aussi entourés d'experts et partenaires solides pour nous accompagner.

Bienveillance : Dans ce contexte, nous tâchons, en interne comme avec nos parties prenantes, de faire preuve de bienveillance. Personne n'est parfait et nous avons tous à apprendre de notre entourage.

Exigence : Cela étant dit, le défi climatique auquel nous avons choisi de répondre nous engage, et nous nous devons d'être particulièrement exigeants sur la qualité de nos projets, leur traçabilité, leur pérennité, le suivi de leur impact mais aussi sur le sérieux de l'engagement de nos clients.

Ces 3 piliers sont pour nous de véritables boussoles et nous permettent quotidiennement d'orienter nos relations et nos prises de décision

CE QUI FAIT NOTRE UNICITÉ :

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE HAUTE QUALITÉ ET DES PROJETS MULTIFONCTIONNELS

Un modèle de gestion forestière qui ne repose pas uniquement sur la production de bois ou la vente de crédits carbone mais qui promeut les multifonctionnalités de la forêt : un équilibre entre la production de bois d'œuvre, le stockage de carbone, le développement de la biodiversité et l'inclusion sociale.

- Une implantation et des actions locales en France & en Europe.

Notre conviction est qu'il faut agir localement. Non pas que l'impact des émissions de nos sociétés occidentales s'arrête aux frontières mais parce que nous devons commencer par balayer devant notre porte, que les besoins de préservation et de restauration des écosystèmes européens sont réels et qu'il serait malvenu de délocaliser des actions de contribution carbone dans d'autres pays où cela coûterait moins cher.

La démarche que nous appliquons systématiquement avec nos partenaires étant d'éviter, réduire puis contribuer, il est recommandé de payer le prix juste et local de sa contribution au rétablissement d'écosystèmes fragilisés, sans quoi les objectifs de décarbonation des acteurs risquent de manquer de profondeur. Agir localement est aussi le moyen de réduire les intermédiaires : EcoTree est porteur de projets. Nous suivons directement et jour après jour toutes les actions menées et emmenons nos partenaires sur site. Il n'est ainsi rien de plus simple, concret et efficace qu'une sortie en forêt pour sensibiliser et instruire ceux qui participent aux projets que nous mettons en œuvre.

- **Un modèle innovant et participatif.** Des projets de restauration de biodiversité à l'investissement participatif en forêt en passant par les travaux de recherche sur l'adaptation des peuplements au changement climatique ou sur le biochar, nous avons à cœur d'embarquer des partenaires qui veulent agir intelligemment et sur le long terme en faveur de la forêt et des écosystèmes, loin des opérations de marketing ponctuelles.

- **Un modèle d'investissement dans les forêts à la hauteur des capacités de chacun** rendu possible par la dissociation du dessous et du dessus grâce à une mécanique juridique combinant le droit de superficie et le meuble par anticipation.

NOS RESSOURCES

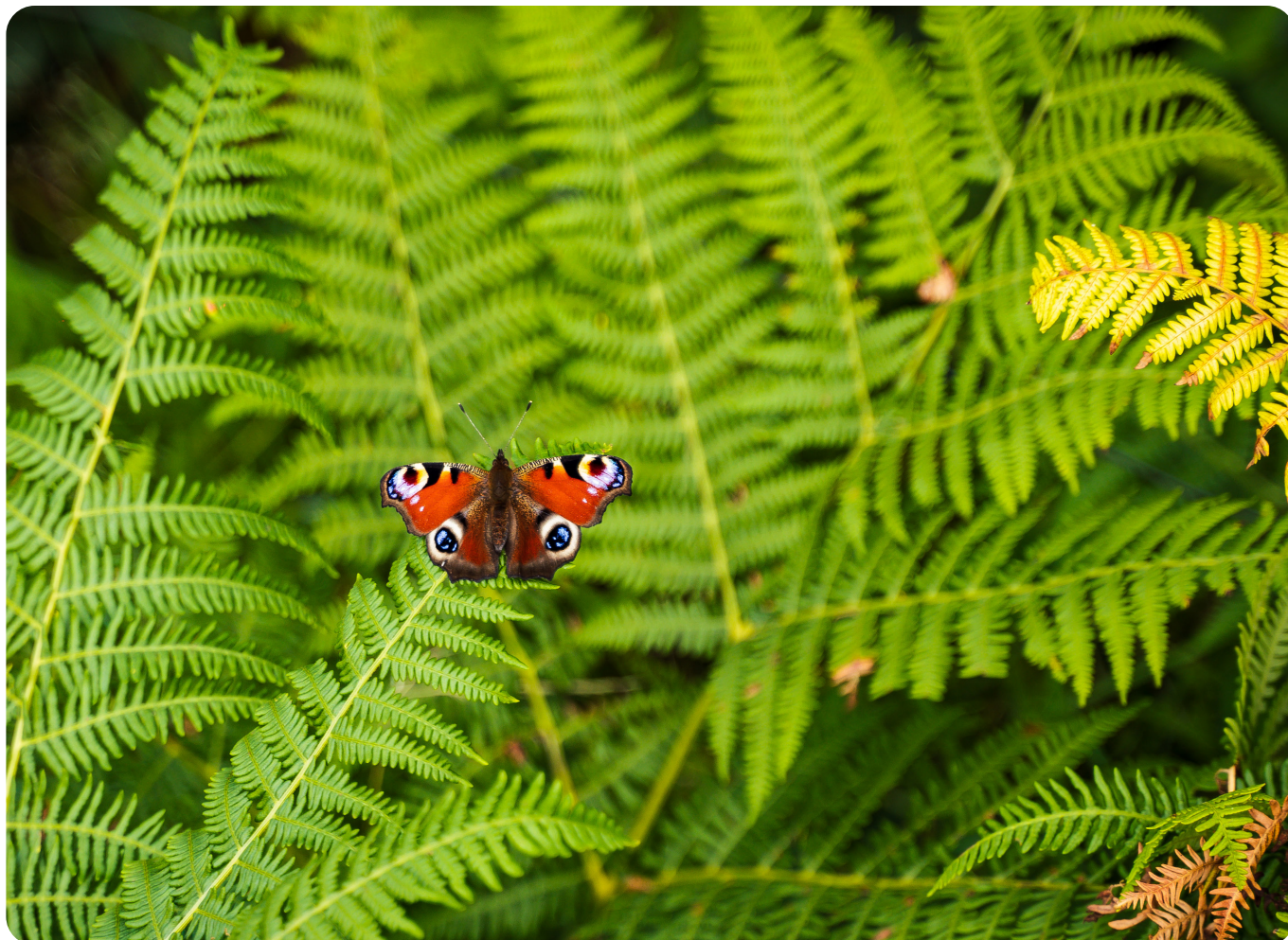
Les ressources d'EcoTree sont les forêts et les terres sur lesquelles elle agit, ainsi que ses nombreux partenaires (écologues, experts forestiers) et son équipe constituée de femmes et d'hommes qui travaillent quotidiennement pour mener à bien ces actions. En 2023, l'équipe était constituée de 64 collaborateurs répartis dans les bureaux de Brest, Paris, Toulon et Copenhague et au plus proche des actions et opérations que nous menons dans différentes régions.



LES PRINCIPAUX CO-BÉNÉFICES DE NOS ACTIONS

- ◆ La création de puits de carbone atténuant l'impact des activités humaines sur le climat.
- ◆ La protection et le développement de la biodiversité dont l'érosion extrêmement rapide est scientifiquement établie.
- ◆ La lutte contre la fragmentation des espaces naturels.
- ◆ L'accompagnement des propriétaires forestiers privés n'ayant pas les connaissances, compétences ou moyens d'assurer une gestion durable de leurs forêts.
- ◆ La création d'emplois locaux, en France, au Danemark, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne.
- ◆ Le travail en circuit court (acteurs locaux positionnés au plus près des forêts), de la plantation à la transformation du bois.
- ◆ Le développement de la filière forêt-bois, condition du renouvellement pérenne de la ressource en bois d'œuvre dont la demande est croissante.
- ◆ La sensibilisation et l'engagement d'acteurs publics, privés, scolaires et citoyens pour un développement durable.
- ◆ L'emploi de publics en réinsertion (O3 agri...)
- ◆ La coopération avec le monde associatif social.
- ◆ Le développement des services écosystémiques des forêts : paysages, sensibilisation, purification et filtration de l'eau, protection des nappes phréatiques, amélioration de la qualité de l'air, etc.

Leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree poursuit son déploiement en Europe (Allemagne, Benelux, Scandinavie, Royaume-Uni...) et le développement de projets répondant à un défi de société *"de manière efficace et adaptative tout en bénéficiant aux personnes et à la nature"*, conformément à la définition des SfN par l'UICN.



B. Une entreprise en amélioration continue



Dès sa création, EcoTree s'est entourée d'un Comité d'éthique et d'un certain nombre de professionnels expérimentés : professeurs de droit et avocats, experts et gestionnaires forestiers, dirigeants d'entreprises et financiers. EcoTree a aussi enrichi ses équipes d'experts dans différents domaines. Ensemble, ils ont participé à renforcer, année après année, les solutions d'EcoTree.

EN 2023, PLUSIEURS TRAVAUX ONT AINSI ÉTÉ RÉALISÉS :

SUR LE PLAN LÉGAL

La mise en place de contrats d'obligations réelles environnementales permettant à EcoTree de financer des actions de restauration des écosystèmes (forêts et biodiversité principalement) qui seront sanctuarisés (respect des itinéraires sylvicoles, maintien de l'état boisé) sur au moins 99 ans, même en cas de changement de propriétaire.

La mise en place de contrats de Label Bas Carbone (LBC) permettant à EcoTree de se positionner comme Porteur de Projet entre un propriétaire forestier et un financeur.

L'encadrement juridique de la production et de la vente de crédits carbone (nature, qualification, détermination de propriété, obligations générales, comptables, fiscales, réglementaires) au regard des bonnes pratiques mises en place sur le marché volontaire et en anticipant la législation européenne à venir.

La mise en conformité avec la FSMA, l'Autorité des Marchés Financiers belge.

La mise en conformité avec les PSP (*Payment service Provider*).

“La multiplication des textes européens sur la protection des écosystèmes, le carbone et les obligations environnementales des entreprises (CSRD, devoir de vigilance), tant à l'échelle des pays que de l'Union européenne, crée un paysage réglementaire complexe. Pour EcoTree, il est impératif de comprendre ces réglementations en amont afin d'anticiper les besoins de ses clients et d'innover dans le développement de ses produits. Le respect du droit, de l'éthique et de la transparence est par ailleurs (et fort heureusement) devenu une condition sine qua non pour toute entreprise souhaitant établir des partenariats. Dans ce domaine, EcoTree s'assure d'une intégrité parfaite afin de faciliter l'adhésion de ses clients aux solutions qu'elle propose.”

Théophane Le Mené,
directeur général d'EcoTree



SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT DES OPÉRATIONS :

Une nouvelle version de la méthodologie carbone a été soumise à validation par Bureau Veritas, validation et acceptation prévues pour le début de l'année 2024, avec comme principales modifications :

- ◆ la formalisation de la méthode de modélisation des itinéraires sylvicoles qui sont à la base des calculs ;
- ◆ la proposition d'une méthode permettant les calculs de carbone additionnel lors de la conversion d'un peuplement régulier en peuplement irrégulier.

“Avec le lancement de notre nouvelle offre “investissement direct en forêt”, nous ouvrons une voie inédite vers la propriété foncière, tout en ancrant fermement nos actions dans la durabilité et le respect de l'environnement. Notre mission chez EcoTree est de démocratiser l'accès à la gestion sylvicole responsable, permettant ainsi à chaque partenaire de jouer un rôle actif dans la protection de notre patrimoine naturel. Ce programme illustre parfaitement notre engagement à réconcilier rendement économique et préservation des écosystèmes, offrant aux propriétaires une opportunité unique de contribuer concrètement à la lutte contre le changement climatique, tout en bénéficiant d'une gestion experte et clé en main.”

Pierre-Alexandre Jivoult,
responsable Produit & Innovation
chez EcoTree

“La sylviculture mélangée à couvert continu est promue par EcoTree depuis ses débuts. Cette sylviculture qui favorise la résilience des écosystèmes est encore trop peu pratiquée et la conversion d'un peuplement régulier en peuplement irrégulier est encore trop peu documentée scientifiquement. Les travaux menés sur notre modèle d'irrégularisation sont enfin achevés et en phase de relecture par des tiers. Une publication open-source sera proposée en 2024, en complément de la méthode de calculs de carbone additionnel.”

Arnaud De Grave,
responsable Développement forêt chez EcoTree

Le lancement d'une offre d'investissement direct en forêt pour permettre à nos partenaires de devenir propriétaires de leur propre foncier, et d'y mettre en place des pratiques sylvicoles durables. De l'acquisition à la récolte du bois, EcoTree gère l'intégralité des démarches administratives ainsi que la gestion de l'écosystème sur le long terme, en respectant les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu. L'acquéreur de la forêt demeure propriétaire du terrain, des arbres, des produits de la coupe et peut se prévaloir des mesures de biodiversité ainsi que des crédits carbone associés.



Le lancement d'un Fonds pour la biodiversité qui permet à nos partenaires de soutenir la diversité des écosystèmes en finançant un portefeuille varié de projets en faveur de la biodiversité. Notre équipe interne affecte les sommes récoltées à une sélection de projets à forts enjeux. Les clients et partenaires reçoivent en échange des indicateurs à intégrer dans leurs rapports extra-financiers.

“La diversité des écosystèmes est un des 3 piliers sur lesquels repose la biodiversité dont nous faisons partie. En finançant un portefeuille diversifié de projets de biodiversité, nous ne nous contentons pas de préserver une espèce ou une forêt ; nous soutenons la complexité de cette diversité du vivant et de ses piliers, ses interactions et ses interdépendances.

Chaque écosystème, qu'il s'agisse d'une mangrove, d'une prairie, d'une forêt, d'une mare, joue un rôle crucial dans la régulation du climat, la purification de l'air et de l'eau, la protection contre

les aléas naturels (incendies, tempêtes, maladies...), les loisirs (balade, chasse...), la production de matière première et la pollinisation. En ayant un impact négatif sur certains écosystèmes, nous avons fragilisé les services écosystémiques qui en découlent. Or, ils sont tous vitaux pour notre survie. Engager des actions pour la diversité des écosystèmes, c'est reconnaître et valoriser l'ensemble du tissu de la vie, et c'est la seule voie vers une conservation véritablement efficace et durable.”

Louise Bouchardy,
responsable Biodiversité chez EcoTree



L'enrichissement du suivi et de la mesure d'impact de nos projets, indispensable pour apporter transparence et fiabilité. En 2023, nous avons ainsi développé notre panel d'indicateurs de mesures d'impact :

- Nous avons sélectionné les indicateurs les plus pertinents pour suivre l'impact de nos projets sur le terrain.
- Nous avons identifié, à la demande de nos clients B2B, les indicateurs nécessaires à leurs reportings extra-financiers.

“Le développement du reporting extra-financier incite nos clients à être encore plus transparents sur leur impact. En tant que créateur d'impact positif pour le climat et la biodiversité sur le terrain, nous nous devons donc de communiquer à nos clients des indicateurs précis et valorisables dans leurs rapports.”

Louisiane Guezal,
responsable de Innovation
chez EcoTree



C. Notre historique & nos dates-clés

2014

Vianney, Erwan, Théophile et Baudouin découvrent à Copenhague le système de consigne des bouteilles usagées qui motive 90% des Danois à s'engager pour l'environnement. Sur ce modèle, ils développent un système d'investissement participatif pour financer la gestion durable des forêts contre une gratification financière – un moyen de récompenser l'engagement écologique.

2016

EcoTree née à Brest lance sa première offre de commercialisation.

La propriété d'arbres est démocratisée !

2018

La société obtient son enregistrement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers comme intermédiaire en biens divers.

2017

EcoTree réalise sa première levée de fonds pour valider son *business model* et obtenir un cadre réglementaire à son activité.

2019



Dans l'objectif d'accélérer son développement commercial, EcoTree finalise une levée de fonds et ouvre un bureau à Copenhague. La société obtient un certain nombre de récompenses et décroche le pass French Tech, compte tenu de son hyper croissance.



2020

EcoTree lance, au-delà de la gestion durable de ses forêts, ses premières actions de restauration de la biodiversité, et fait appel à Bureau Veritas pour vérifier l'application de sa méthodologie de quantification carbone.

2022

EcoTree procède à une nouvelle levée de fonds, une série B de 12 millions d'€ pour renforcer ses mesures d'impact et continue de s'étendre dans de nouvelles régions d'Europe et de développer de nouvelles solutions. EcoTree émet par ailleurs des crédits carbone de haute qualité environnementale.

2021

EcoTree est certifiée B Corp et acquiert ses premières forêts au Danemark.



2023

EcoTree diversifie et développe son offre en proposant un Fonds pour la biodiversité ainsi qu'une offre de conseil sur le climat pour inciter les entreprises à élaborer leur stratégie carbone. Son champ d'activité se développe à l'international avec la plantation de nouvelles forêts et le développement de projets de biodiversité au Danemark et en Allemagne. Sa méthodologie de quantification carbone est remise à jour de façon à pouvoir émettre des crédits carbone dans le cadre d'une irrégularisation des peuplements forestiers.



D. Notre équipe & nos parties prenantes

Propriétaires forestiers et leurs intermédiaires

Nous accompagnons des propriétaires privés et des agences immobilières rurales. En achetant leurs terres ou en assurant leur gestion, nous contribuons au développement durable des forêts et de leur biodiversité.

Actionnaires

Il nous est indispensable de partager une vision commune avec nos actionnaires. Nous travaillons main dans la main pour atteindre nos objectifs de croissance tout en préservant nos valeurs et notre mission de long terme en faveur des écosystèmes.

Fournisseurs et sous-traitants

Nous entretenons une relation de confiance avec nos partenaires : écologues, planteurs, pépiniéristes, apiculteurs, entreprises de travaux forestiers, paysagistes, fournisseurs de services pour nos bureaux, notaires...

Collaborateurs

À Paris, Brest, Toulon et Copenhague, 64 collaborateurs de 7 nationalités différentes (51% de femmes, 49% d'hommes, 28 ans de moyenne d'âge) travaillent ensemble à un projet riche de sens. Nous leur offrons un cadre de travail innovant, stimulant et bienveillant.

Associations, Fondations

Nous travaillons avec un certain nombre d'associations sur le terrain (Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), France Nature Environnement (FNE), Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Bourgogne et de la Sarthe, association Les Croqueurs de pommes, association de la Fresque de la Biodiversité) et collaborons avec elles au sein de groupes de travail. Dans ces groupes de travail, nous discutons, partageons des informations et fortifions notre réseau. Il pourra en naître, à terme, des guides/lignes directrices sur les sujets du carbone, de la RSE ou des pratiques forestières durables afin de mettre en œuvre de bonnes manières et une façon juste de communiquer pour éviter l'écueil du greenwashing. Nous faisons partie de l'OBC (Organization for Biodiversity Certificates) où Louisiane Guezel siège comme secrétaire générale, et de l'association de sylviculture Pro Silva dont Arnaud De Grave est membre.

Organismes institutionnels forestiers et acteurs locaux

Nous établissons nos projets et nos plans de gestion durable des forêts avec les Centres régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), les mairies, les Directions Départementales des Territoires (DDT), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), etc. Lors de l'acquisition d'une terre ou d'une forêt, nous prenons en compte les problématiques des riverains, des agriculteurs et de tous les acteurs locaux, afin de répondre à un défi sociétal.

Organismes de reconnaissance et certification

Nous collaborons en toute transparence avec l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et toutes les instances de régulation européennes qui suivent notre activité ; auprès de PEFC qui certifie la gestion durable de nos forêts ; auprès de Bureau Veritas qui valide notre méthodologie de calcul de la captation du carbone et nos crédits carbone de qualité ; et auprès de B Corp qui labellise nos engagements RSE.

Responsabilité sociale

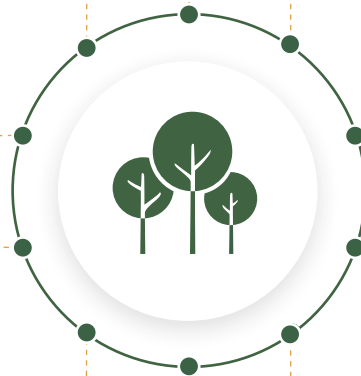
Nous nous prévalons d'un impact social positif par la prise en compte, dans nos missions, du public scolaire que nous impliquons et sensibilisons, ainsi que de travailleurs en situation de handicap ou d'insertion qui participent à nos projets de développement de la biodiversité. Par ailleurs, nous permettons aux riverains de jouir des aménités de nos forêts qui leur sont ouvertes.

La forêt et la biodiversité

Toutes nos décisions visent à protéger et développer la forêt et sa biodiversité, tout en participant à atténuer le changement climatique. C'est notre raison d'être !

Clients B2B et B2C

Nous permettons à plus de 86 000 clients particuliers de s'engager pour le climat et la biodiversité. Nous accompagnons plus de 2 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Dès l'origine de leur projet, nos équipes assurent une bonne relation avec nos clients, garantissent et mesurent leur satisfaction. Nous nous efforçons d'être transparents dans toutes nos actions et tous nos engagements.





2. Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature



A. Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature (SfN) ?

Nous développons des SfN pour répondre, conformément aux recommandations des instances internationales qualifiées, aux défis sociétaux que nous vivons actuellement en ayant un impact positif pluriel.

1 - NOS SFN RÉPONDENT AUX STANDARDS DE L'UICN & AUX RECOMMANDATIONS DE LA COP 15 POUR LA BIODIVERSITÉ

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN, aussi connues sous leur sigle anglais NBS pour *Nature-Based Solutions*) sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme des *“actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.”*

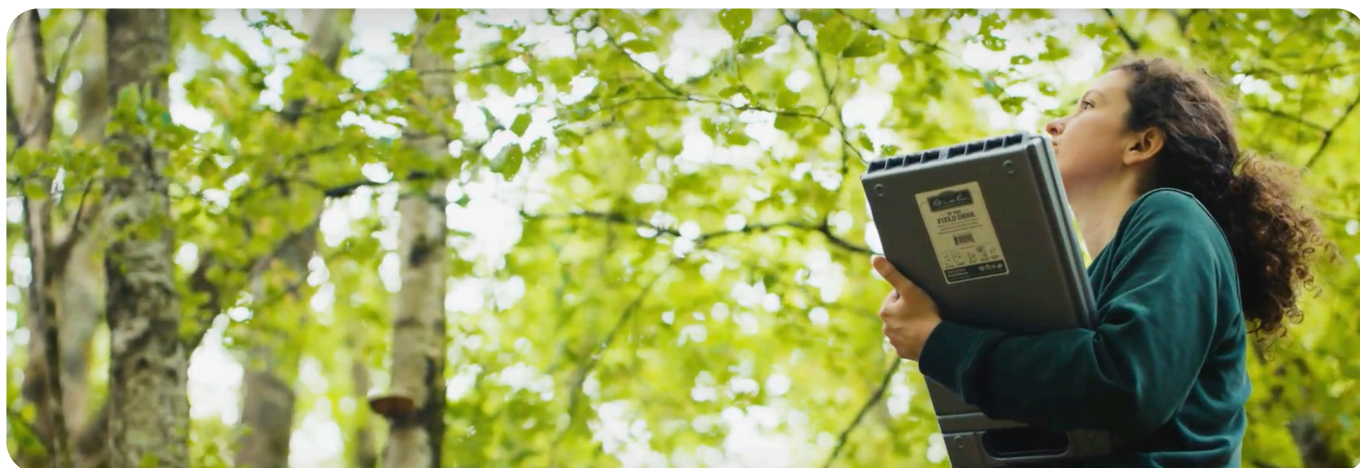
Alors que les Solutions fondées sur la Nature ne reçoivent que 3% du financement mondial pour le climat, *“30% des besoins d'atténuation climatique nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris pourraient être assurés par des SfN”*, estime l'UICN.

Notre vie sur Terre est intrinsèquement liée à la nature qui nous rend des services dits écosystémiques. Et **55% du PIB mondial** dépend du bon fonctionnement de la biodiversité. Ainsi, nous veillons à ce que nos actions englobent, au-delà de la seule plantation d'arbres, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité en tenant compte des besoins locaux et de la dimension sociale. Aux puits de carbone artificiels ou aux plantations en monoculture dans le seul but de répondre aux enjeux du carbone, nous privilégions des Solutions fondées sur la Nature qui prennent en considération la diversité du vivant dans sa totalité afin de concrétiser une *“vision d'une vie en harmonie avec la nature d'ici 2050”*, comme cela a été évoqué au cours de la COP 15 pour la biodiversité.

Nous souhaitons de cette manière répondre aux recommandations de la **COP 15 pour la biodiversité dont la cible 11 est rédigée comme suit :**

“Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature.”

Dans la 6^e extinction de masse que nous sommes en train de traverser, un million d'espèces est menacé de disparaître. Alors que nous avons grandement besoin des services écosystémiques que nous offre la biodiversité, **nous constatons une baisse de 68% des populations mondiales d'animaux sauvages depuis 1970.**



Ces situations sont toutes interdépendantes. Agir sur un seul levier ne peut avoir de sens. C'est pourquoi l'action par les SfN nous apparaît comme la seule approche écosystémique tenable. Nous souhaitons pousser cette approche au maximum de ses capacités afin qu'elle soit adoptée par l'ensemble de la société.

Dans cette optique, nous avons également mis en place plusieurs formations que nous dispensons aux collaborateurs d'entreprises dans le cadre de **l'académie EcoTree**



Cinq formations sont disponibles :

- une formation aux enjeux du carbone ;
- la Fresque du climat ;
- la Fresque de la biodiversité ;
- une formation collabor'acteurs ;
- une formation sur les écosystèmes forestiers.

Toutes ces formations sont certifiées Qualiopi, ce qui permet une prise en charge par l'OPCO, suivant la taille de l'entreprise, la convention collective à laquelle appartient les salariés et leur OPCO.

2 - NOS SFN SONT DES RÉPONSES CONCRÈTES ET LOCALES À DES DÉFIS SOCIÉTAUX

C'est ainsi que nous avons développé des projets qui correspondent aux critères des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN. Dans ce cadre, nous apportons une attention particulière :

- ◆ au gain net de biodiversité des écosystèmes que nous restaurons ;
- ◆ à développer des offres qui relèvent des défis sociétaux.

D'après l'UICN, les défis sociétaux sont énumérés comme suit :

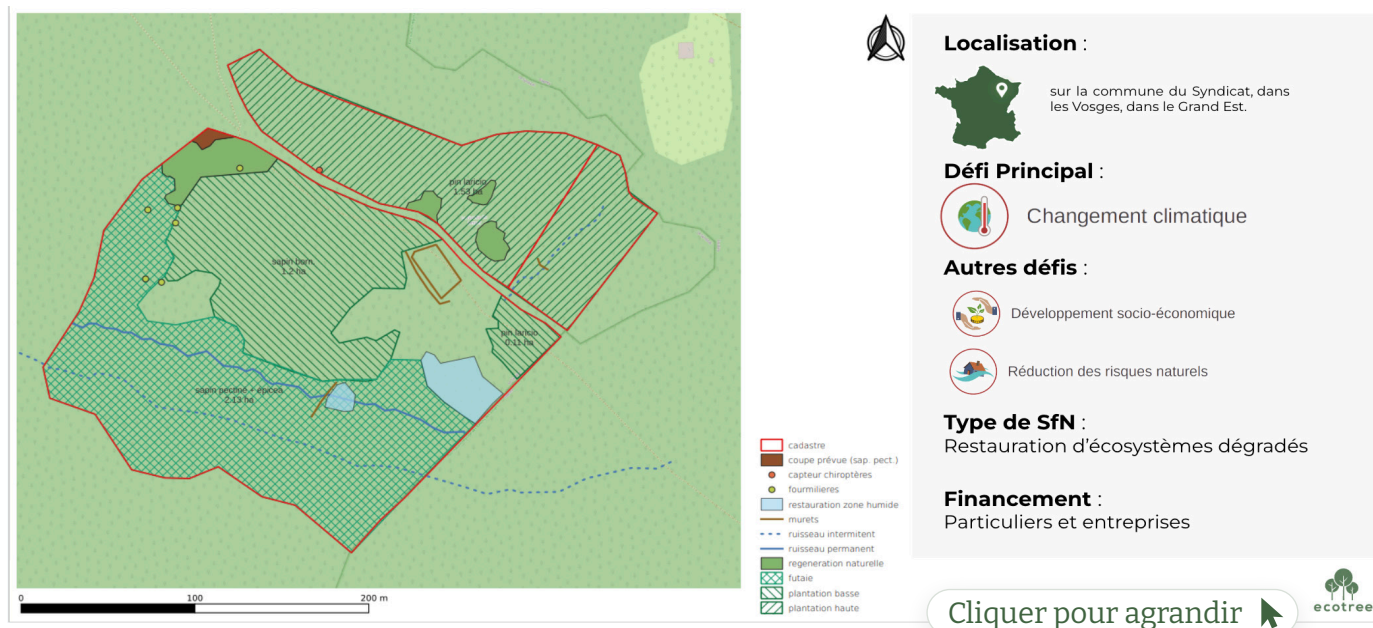
- prise en compte du changement climatique ;
- réduction des risques naturels ;
- développement social et économique ;
- santé humaine ;
- sécurité et pollution de l'eau ;
- sécurité alimentaire.

Ainsi, chacune de nos offres répond à un défi sociétal principal. Concrètement :

| Offre | Défi sociétal principal | Contribution au critère NBS "défi sociétal" Changement climatique | Contribution au critère NBS "défi sociétal" Perte de biodiversité | Contribution au critère NBS "défi sociétal" Sécurité alimentaire |
|---|--------------------------------------|---|---|--|
| Forestière (reboisement, forêts incendiées, carbone) | Changement climatique | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Micro forêts | Santé humaine | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pollinisation | Sécurité alimentaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Zones humides / mares | Sécurité et approvisionnement en eau | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ilots de sénescence | Perte de biodiversité | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Agroforesterie | Sécurité alimentaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Jachères fleuries | Sécurité alimentaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Biodiversité marine | Perte de biodiversité | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

[Cliquer pour voir en entier](#) ➤

Projet de SfN développée par EcoTree, répondant aux critères de l'UICN :



Projet réalisé dans la forêt du Syndicat - Scénario de référence : coupe rase



B. Quels sont nos domaines d'expertise ?

1 - LE CLIMAT

A - Dans les forêts d'EcoTree

Par Vianney Renard, responsable du pôle forestier



L'année 2023 a été marquée, en France, par la tempête Ciaran qui a touché de nombreuses forêts en Bretagne. Pour ce qui est des forêts d'EcoTree, les pertes ont finalement été assez faibles, et principalement concentrées dans les forêts de Langoëlan et de Pleyben. Un expert forestier indépendant, mandaté pour prendre la mesure des dégâts, est passé pour observer les parcelles et rendre compte à l'assureur. L'exploitation des bois aura lieu à l'été 2024 et le reboisement est prévu à la saison prochaine (hiver 2024-2025).

En France, nous avons fait l'acquisition de 7 nouvelles forêts (en Bretagne, dans le Limousin et la région Grand Est). À l'international, deux nouvelles forêts ont été acquises au Danemark et le développement se poursuit avec de nouveaux projets notamment au Danemark mais aussi au Royaume-Uni, en Hollande et en Allemagne. Pour ce faire, l'équipe s'est étoffée d'une nouvelle personne à Copenhague.

En France comme à l'international, nous avons poursuivi les projets forestiers ainsi que les projets dédiés à la biodiversité sur nos terrains. Un peu partout, nous avons fait

face à la difficulté d'approvisionnement des plants, particulièrement lorsqu'il s'agit de reboiser de grandes surfaces. Il faut donc s'y prendre à l'avance et généralement étaler les plantations sur deux saisons.

Nous avons également initié une révision générale de nos itinéraires sylvicoles pour plus de cohérence, itinéraires validés par des experts indépendants et par Bureau Veritas pour ce qui concerne la séquestration du carbone.

Nous avons réalisé la plantation de plusieurs forêts incendiées que nous nous étions engagés à reconstituer grâce au soutien de nos entreprises partenaires, en Gironde et dans la Sarthe. Enfin, nous avons officiellement lancé nos premiers partenariats Label Bas Carbone.

Du côté de la biodiversité, outre la poursuite des projets classiques, nous avons identifié des KPI sur chacun de nos projets, et amélioré les compétences internes de l'équipe. C'est ainsi que la quasi-totalité des inventaires a pu être réalisée par nos équipes.

B - Une sylviculture mélangée à couvert continu

La sylviculture PRO SILVA est une école de pensée forestière qui privilégie la gestion des forêts dans un objectif de production de bois respectant les écosystèmes forestiers en évitant au maximum les coupes rases et en favorisant le mélange des essences. PRO SILVA est aussi une association dont nous sommes membres et dont nous adoptons les principes qui tiennent en trois mots : sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC).

C'est ainsi que nous menons toutes nos forêts vers des futaies irrégulières par la récolte ponctuelle d'arbres d'après les principes de la futaie jardinée, en privilégiant la régénération naturelle mais sans nous interdire la plantation lorsque celle-ci ne suffit pas, en complément ou sur la totalité d'une terre non boisée. De même, nous privilégions la plantation d'essences propres à chaque station forestière sans nous interdire d'y adjoindre des essences exogènes en fonction de la nécessité d'adaptation au réchauffement climatique, des sols et des objectifs sylvicoles ou d'enrichissement de la diversité des espèces. Le développement de la biodiversité est par conséquent au cœur de nos travaux de plantation et de gestion forestière.

Plus qu'une somme d'arbres, une forêt est un écosystème dont la résilience s'appuie notamment sur la diversité et la redondance des services écosystémiques. Il est par conséquent essentiel d'avoir dans une même forêt une diversité d'âges et d'essences, afin d'offrir un habitat à une multitude d'espèces

vivantes ainsi que des fonctions écosystémiques indispensables. De la sorte, tous les arbres ont une utilité, certains en vieillissant et offrant un habitat pour une grande diversité d'espèces, la plupart en étant récoltés à maturité et transformés soit en bois énergie soit en bois industrie soit en bois d'œuvre. Le bois d'œuvre étant celui qui offre la plus longue demi-vie au carbone, c'est cet usage que nous privilégions.

La sylviculture durable est par conséquent une recherche constante d'équilibre entre la production de bois pour les sociétés humaines, la conservation de la biodiversité, l'atténuation des dérèglements climatiques et l'atteinte d'un impact social positif. Elle permet de développer une filière, d'offrir du travail et de créer de la richesse mais ne doit pas se faire au détriment de la nature, sans quoi la source de toute la richesse serait tarie. C'est pourquoi nous ne délivrons aux entreprises que des crédits carbone de qualité qui répondent à un besoin de la société civile mais aussi de la nature.

Et c'est pourquoi nous n'exploitons pas nos forêts selon des principes de rentabilité absolue mais en préservant des îlots de biodiversité et de sénescence, des arbres vieillissants qui servent d'habitats à de nombreuses espèces, du bois mort sur pied ou au sol, toutes choses que le soutien de nos entreprises partenaires rend possible. Car la pérennité d'une sylviculture durable réclame des financements.

C - Nos offres

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF : LA PROPRIÉTÉ D'ARBRES

L'offre historique d'EcoTree attire toujours plus de clients (particuliers et entreprises) car la propriété d'arbres est la façon la plus directe de générer un engouement pour la gestion durable des forêts et pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Être propriétaire d'un ou plusieurs arbres et en espérer une rentabilité à terme permet au plus grand nombre de réaliser un investissement bénéfique tout en freinant - à son échelle - le réchauffement climatique et en préservant la biodiversité. Le prix d'achat d'un arbre couvre non seulement sa plantation, mais également sa gestion durable tout au long de son cycle de vie (cf. [note d'information à l'AMF](#)).

CONTRIBUTION DES ENTREPRISES À L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE : DES CRÉDITS CARBONE DE QUALITÉ À IMPACT POSITIF

Pour aller plus loin que les méthodes de calcul reconnues à ce jour, EcoTree a élaboré sa propre méthodologie pour quantifier le carbone séquestré par ses forêts. Cette méthodologie



est fondée sur la “Méthode boisement” du Label Bas Carbone, approuvée par le ministère de la Transition écologique, elle-même inspirée de la méthode Verra, qui détaille le calcul d’un “Stock Moyen Long Terme” (*Long-Term Average*). Elle s’en distingue toutefois en étant adaptée à la sylviculture irrégulière d’EcoTree.

Cette méthode a fait l’objet d’une vérification par Bureau Veritas de son applicabilité aux projets de boisement réalisés par EcoTree. Dans la pratique, EcoTree fait appel à Bureau Veritas pour chaque peuplement pour :

◆ vérifier la cohérence entre les itinéraires sylvicoles validés par l’expert et ceux utilisés pour la quantification carbone des projets,

◆ vérifier le contenu et le respect de la méthodologie de quantification carbone EcoTree,

◆ attester la bonne application des calculs de quantification carbone selon l’itinéraire sylvicole dans le scénario de référence comme dans le scénario du projet, sur la période définie par l’itinéraire.

Les entreprises acquièrent nos crédits carbone car elles sont convaincues de la qualité des projets que nous portons et mettons en œuvre par une sylviculture à impact positif qui prend en compte non pas seulement la séquestration du carbone mais aussi la biodiversité, en respectant les écosystèmes dans leur intégralité. En effet, optimiser la séquestration à court terme serait une erreur, car cela encouragerait des pratiques peu durables, comme la monoculture ou les coupes rases qui affaiblissent les écosystèmes en les rendant moins résilients.

2 - LA BIODIVERSITÉ



Nous avons toujours pris en compte la biodiversité dans notre gestion forestière. C’est pourquoi, très vite, nous avons accompagné nos offres de propriété d’arbres de la possibilité de financer des projets dédiés au soutien ou à la réhabilitation de la biodiversité.

Cela passe par la prise en compte de différents critères :

- ◆ Intégrité et diversité de la composition dendrologique.
- ◆ Maintien de très gros arbres vivants.

◆ Connectivité et continuité des forêts dans l’espace (grands mammifères + espèces à faible dispersion)

◆ Stratification verticale.

◆ Maintien de bois mort et d’îlots de sénescence.

◆ Protection des milieux humides.

◆ Protection des milieux ouverts.

◆ Maintien de lisières et clairières.

◆ Préservation du sol.

◆ Protection des milieux fragiles et respect des périodes de reproduction.

En 2023, nous avons poursuivi le développement des offres de biodiversité en sélectionnant des KPI pour encourager davantage d’entreprises à soutenir ce défi majeur tout en répondant à leurs obligations légales de reporting extra-financier. Celles-ci ont été très largement développées grâce au concours de Louise Bouchardy dont l’équipe identifie systématiquement l’ensemble des actions d’amélioration ou de suivi possibles pour tous nos projets : inventaires d’oiseaux, de chiroptères, d’amphibiens, d’odonates.

En 2023, voici le panel de nos actions en faveur de la biodiversité :

- ◆ Restauration de zones humides.
- ◆ Installation de ruches, développement de la pollinisation.
- ◆ Plantation de haies mellifères.
- ◆ Installation de nichoirs pour l'avifaune et les chiroptères.
- ◆ Création de micro forêts.
- ◆ Développement de l'agroforesterie avec l'Association française d'Agroforesterie (AFAF).
- ◆ Développement d'écrins de biodiversité.
- ◆ Préservation d'îlots de sénescence.
- ◆ Plantation de jachères fleuries.
- ◆ Plantation de vergers de conservation / vergers sauvages.
- ◆ Dépollution des sols.
- ◆ Installation de sentiers pédagogiques.
- ◆ Monitoring de ruches avec la société BeeOdiversity, afin de déterminer ce que les abeilles butinent et dans quelle mesure elles sont exposées à la pollution environnementale. Ce monitoring nous permet également de savoir si elles disposent d'une ressource alimentaire suffisante tout au long de la saison.
- ◆ Restauration de forêts incendiées.
- ◆ Développement de projets au sein d'écosystèmes marins en partenariat avec la Fondation de la Mer (restauration et protection de mangroves en Martinique et à Mayotte, dépollutions sous-marines, projet de recherche sur les Dauphins de Risso).

Entreprises partenaires de nos projets



A close-up photograph of a tree branch covered in moss and small green plants. The plants have rounded, scalloped leaves. The background is a soft, out-of-focus green. The text '3. Rétrospective de l'année 2023' is overlaid on the left side of the image.

3. Rétrospective de l'année 2023



A. Les dates-clés de l'année écoulée

Nous souhaitons progresser, dans une démarche d'innovation positive créatrice de valeur pour tous.

MAI 2023



Change Now

JUIN 2023



EcoTree au Cannes Lions International Festival of Creativity

SEPTEMBRE 2023



Nouvelle offre Fonds pour la biodiversité

SEPTEMBRE 2023



Livre blanc sur le carbone

SEPTEMBRE 2023



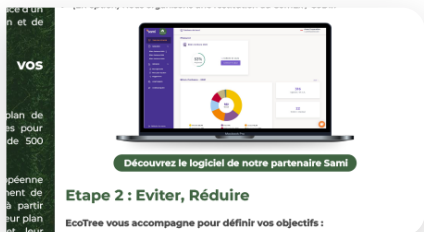
Salon Prourable

OCTOBRE 2023



Livre Blanc sur la biodiversité

NOVEMBRE 2023



Nouvelle offre Conseil Climat

DÉCEMBRE 2023



Publication de Bois & Marines. Des forêts à la mer



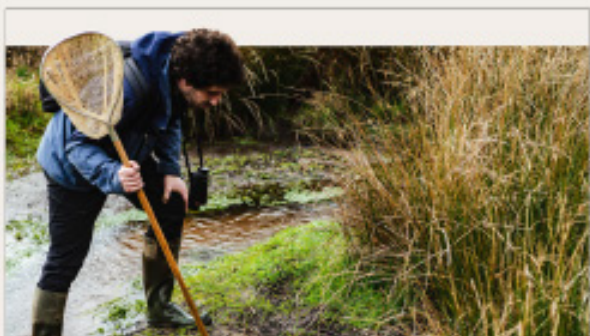
Tout au long de l'année



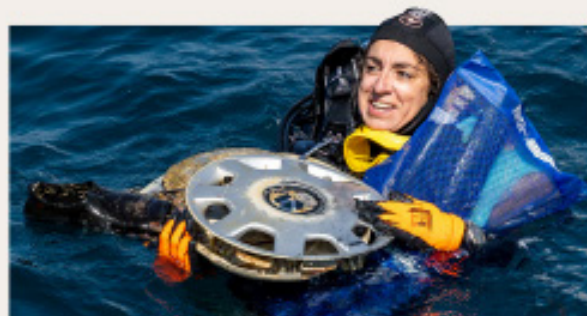
**9 nouvelles forêts acquises
dont deux au Danemark**



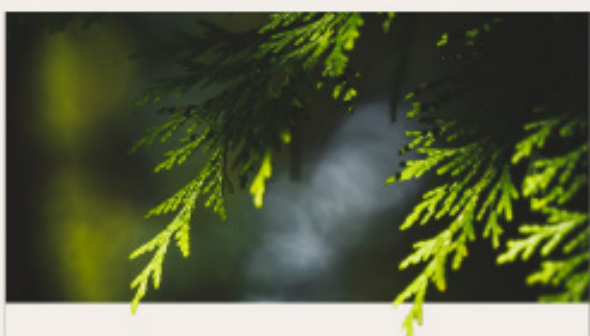
57 forêts gérées durablement



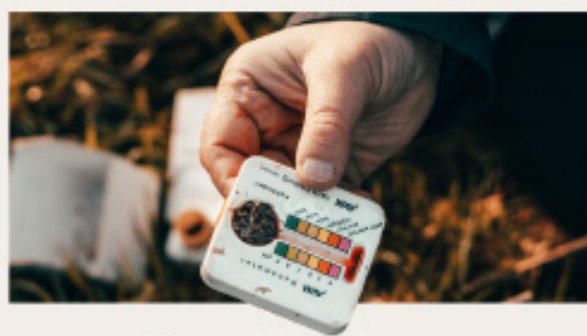
**+144 ha de zones humides
préservées et/ou restaurées**



5 projets marins menés



**+1000 ha de forêts restaurées,
soit la captation de +35000 T
de CO₂ additionnel**



**Des projets R&D menés avec le
CNRS et la Région Sud**

B Les chiffres-clés de l'année écoulée

Depuis nos débuts...

57

forêts

=

1 250

hectares durablement
gérés

=

1.8

million d'arbres plantés
et/ou gérés durablement

20

entreprises forestières
partenaires locales

150

hectares de zones
humides préservées

9

nouvelles forêts en 2023

350

ruches parrainées
depuis nos débuts

110

nichoirs installés

10

îlots de sénescence
en cours de création

39

mares créées et/ou
entretenu

6 240 m

de haies mellifères et fruitières
plantées



Biodiversité
1 040 996 €

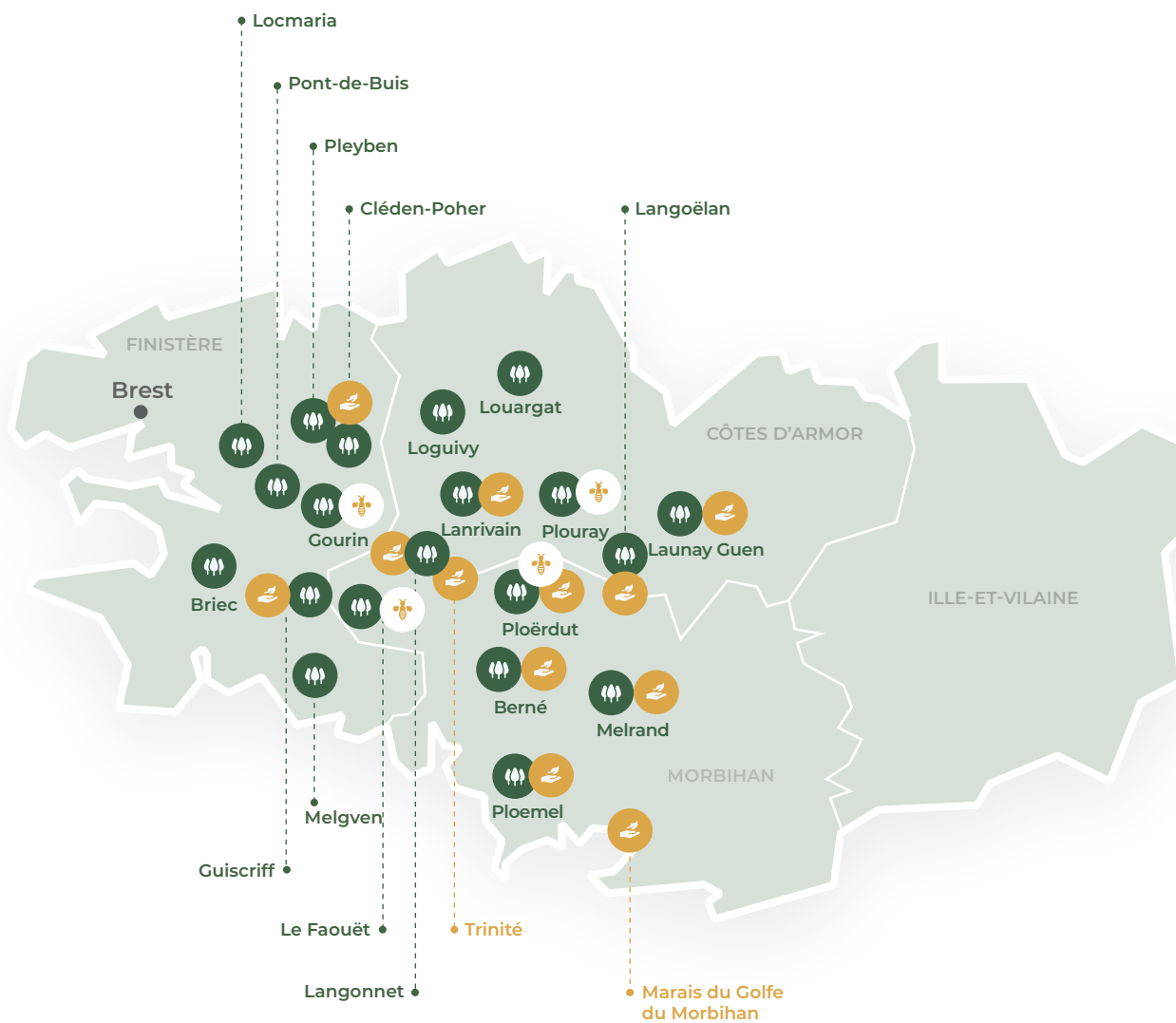
**Conseil
et autres services**
208 132 €

Climat
6 230 255 €

7 479 383 €
Chiffre d'affaires de l'année 2023

C. Forêt par forêt, les actions menées en 2023

📍 BRETAGNE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



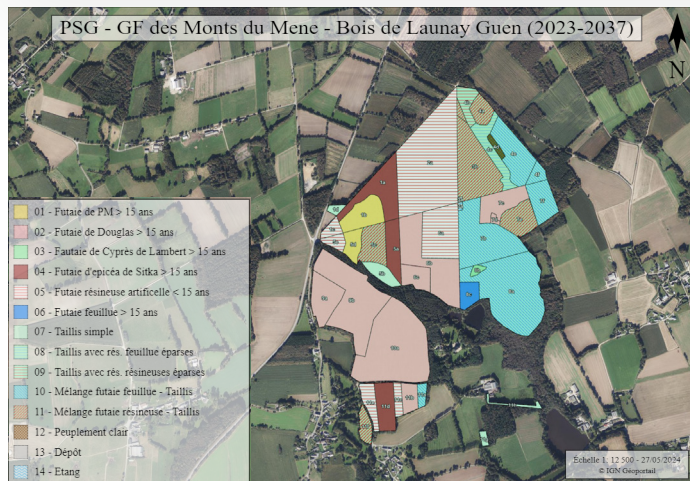
Les ruches



CÔTES D'ARMOR

Launay Guen 121 ha

En 2023, nous avons planté des pins maritimes pour compléter la régénération naturelle de Douglas. Cette plantation a été faite avec des potets travaillés à la mini pelle au sein de la plantation antérieure à l'achat de la forêt et de plantations qui n'avaient pas pris. Le tout a été suivi par l'entretien des plantations (broyage d'interlignes, dégagements). La forêt a été labellisée Territoire de faune sauvage.



Loguivy 1 ha

Le petit bois de Loguivy est planté d'épicéas de Sitka.

Un broyage d'interlignes a été réalisé en 2023.



LÉGENDE

- 1. 0,95 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka 2015



Louargat 4 ha

La petite forêt de Louargat est plantée de pins sylvestres, de Douglas, d'épicéas de Sitka et de chênes rouges. Aucune action n'y a été nécessaire en 2023.



LÉGENDE

- 1. 3,57ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Épicéa de Sitka, Chêne rouge
- 2. 0,71ha À reconstituer après coupe rase - Pin sylvestre

Lanrivain et Plouguernevel 17 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé, ainsi que des dégagements au sein des plantations.



LÉGENDE

- 1. 1,70 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2008
- 2. 10,93 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2016
- 3. 8,31 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2019
- 4. 2,09 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité



MORBIHAN

Ploemel 10 ha

Comme prévu, la plantation de pins maritimes et de pins de Monterey a été effectuée sur 6 hectares. Cette plantation a été suivie d'une pulvérisation de Trico ainsi que de dégagements de la végétation concurrente. Une haie mellifère y a également été plantée.



LÉGENDE

- 1. 5,9386 ha - Pin maritime, Pin radiata
- 2. 2,6533 ha - Zone de biodiversité, bois et talus
- 3. 2,6533 ha - Zone humide
- 4. 2,6533 ha - Haie mellifère

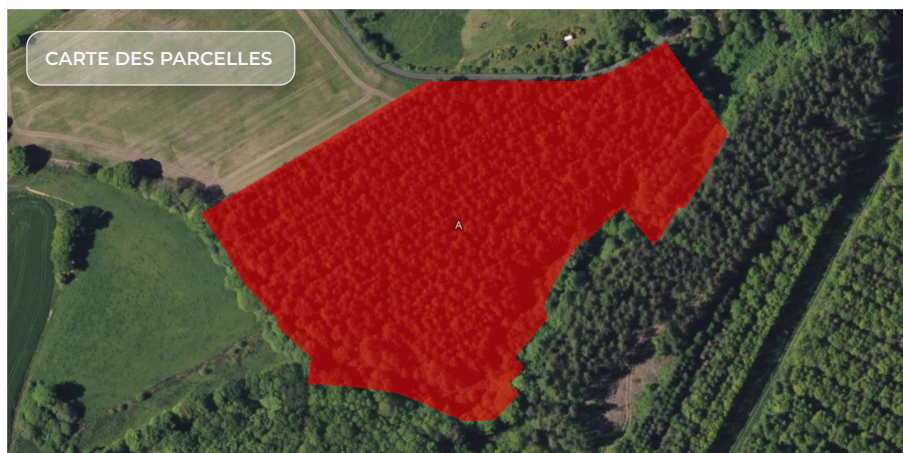
Berné 1 4 ha

Les jeunes plantations ont bénéficié d'un dégagement de la végétation concurrente et d'une application de Trico (répulsif d'origine naturelle).



LÉGENDE

- A. 3,96 ha Futaie régulière - Douglas

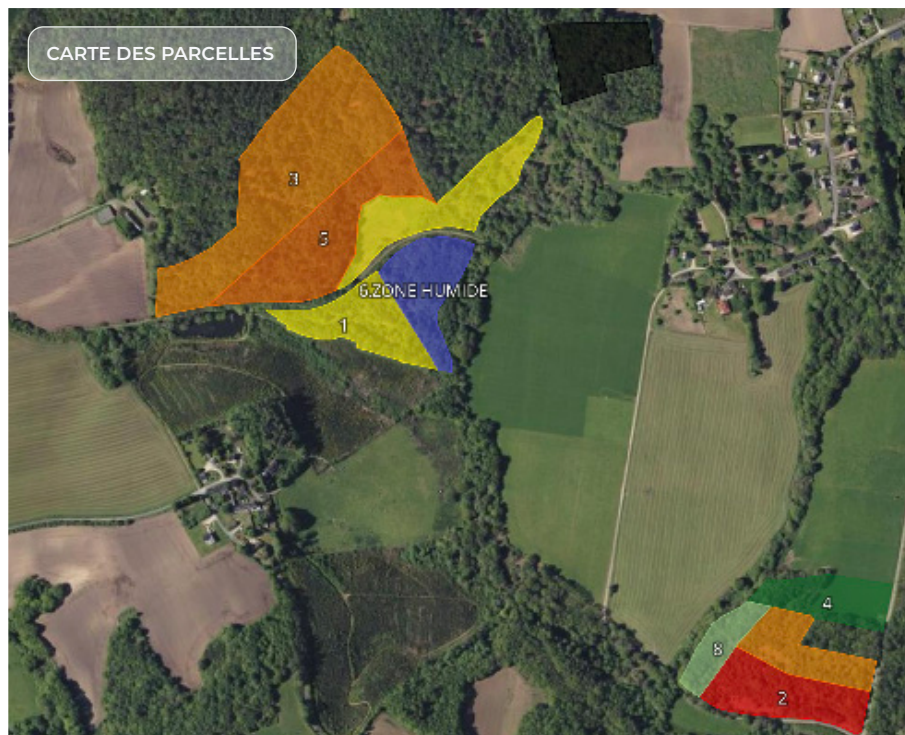


Berné 2 16 ha

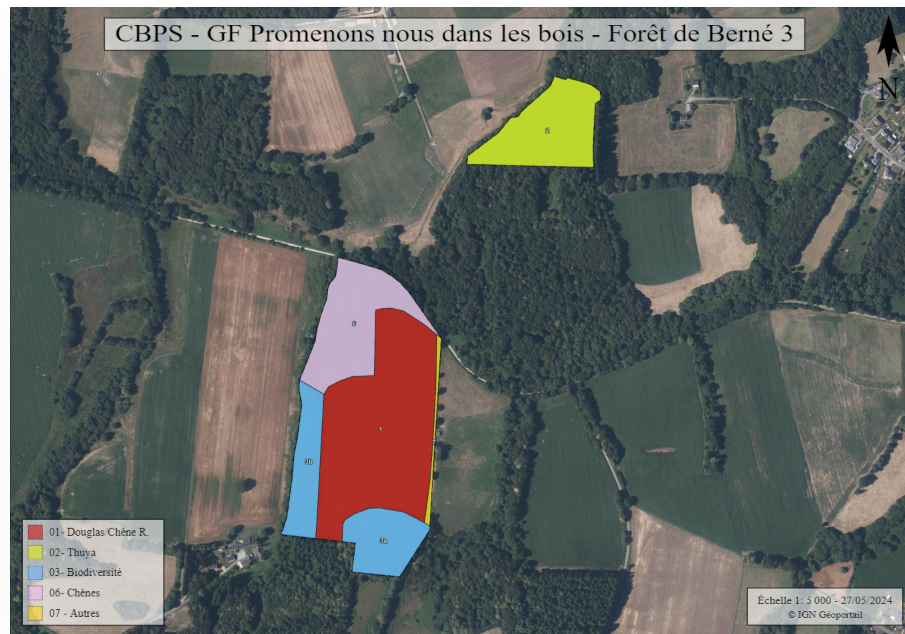
Un regarni de chênes sessiles a eu lieu en 2023 ainsi qu'un dégagement et un broyage d'interlignes pour contrôler la présence des fougères dans les plantations.

LÉGENDE

- 1. 2,99 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Séquoia 60% et Cryptomeria 40%
- 2. 1,46 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Chêne rouvre ou sessile
- 3. 5,57 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Pin maritime
- 4. 1,04 ha Terrain nu ou friche - Terrain vendu au voisin
- 5. 2,35 ha Futaie irrégulière-mixte - Châtaignier
- 6. 1,23 ha Zone humide
- 7. 1,23 ha Réserve
- 8. 0,61 ha - Biodiversité



Berné 3 12 ha



En 2023, les plantations (Douglas, pins maritimes, chênes rouges) ont suivi leur cours et nos forestiers ont procédé à un dégagement et un broyage d'interlignes au girobroyeur afin de retirer la fougère concurrente.



Gourin 7 ha

Un regarni de chênes rouges a été effectué, à hauteur d'environ 300 plants. Des dégagements ont dû être réalisés car le chardon est très présent dans la plantation. Des panneaux pédagogiques ont été installés.

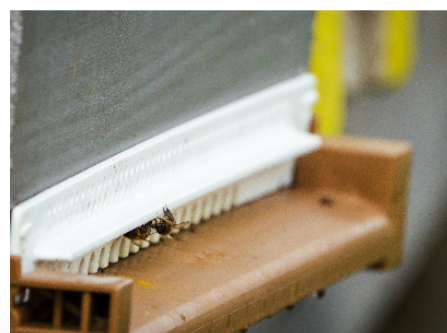
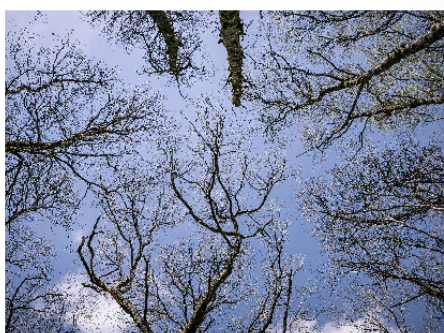
LÉGENDE

- 1. 4,12 ha - Thuya occidental et Chêne rouge
- 2. 2,59 ha - Zone humide
- 3. 0,62 ha - Chêne rouvre ou sessile
- 4. 0,09 ha - Place de dépôt



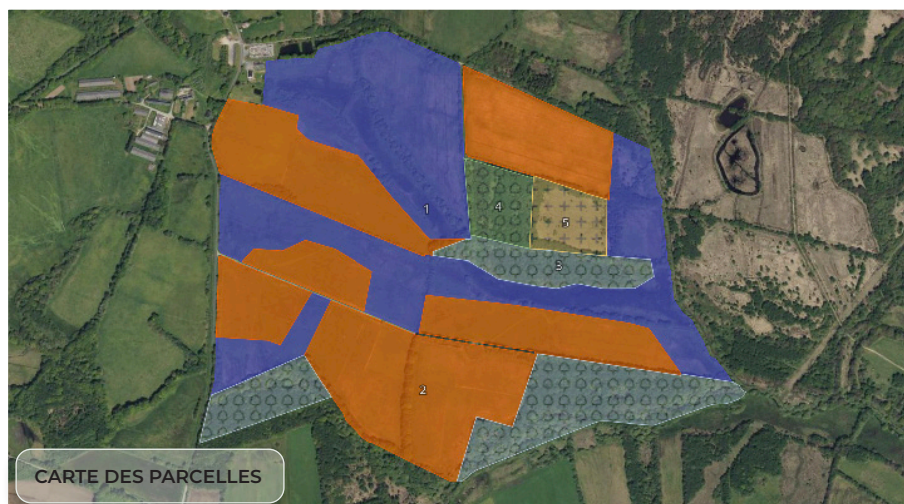
La Trinité-Langonnet 93 ha

La forêt a été labellisée Territoire de faune sauvage.



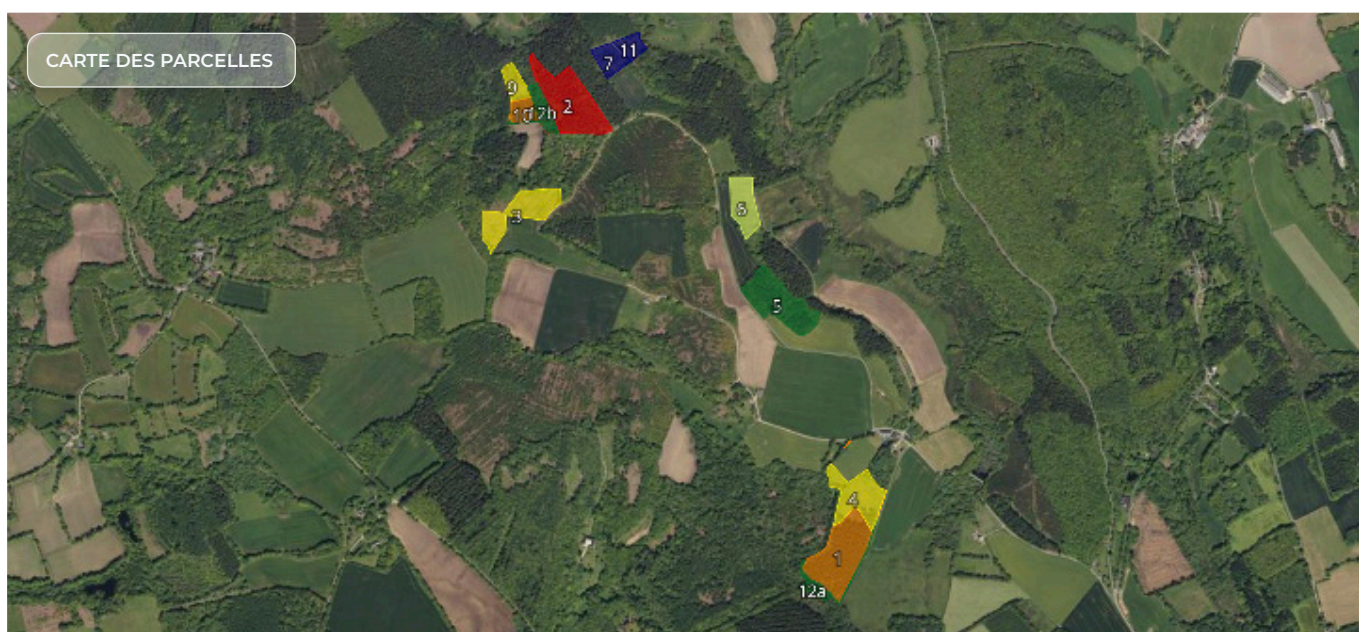
LÉGENDE

- 1. 32,60 ha Terrain nu ou friche - Prairies humides
- 2. 39,06 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Projet plantation chêne
- 3. 14,63 ha Mélange taillis-futaie à dominante de feuillus - bois zones humides
- 4. 2,62 ha - Bois hors zones humides
- 5. 2,74 ha - Landes Bruyere et Molinie



Langoëlan 16 ha

Un dégagement et un broyage d'interlignes ont été effectués au sein des plantations. Nous avons procédé à des travaux de restauration de zone humide. À l'automne 2023, la tempête Ciaran a arraché environ 150 arbres.



LÉGENDE

- 1. 2,88 ha Futaie régulière résineux
- Épicéa de Sitka
- 2. 2,70 ha Futaie régulière résineux
- Douglas
- 3. 1,75 ha Futaie régulière résineux
- Épicéa de Sitka
- 4. 1,73 ha Futaie régulière résineux
- Épicéa de Sitka, Thuya Plicata

- 5. 2,10 ha Futaie régulière feuillue
- Peuplier
- 6. 1,12 ha Futaie régulière résineux
- Thuya Plicata, Épicéa de Sitka
- 7. 0,64 ha Futaie régulière résineux
- Douglas
- 9. 0,54 ha Futaie régulière résineux
- Épicéa de Sitka, Thuya Plicata

- 10. 0,51 ha Futaie régulière résineux
- Douglas
- 11. 0,45 ha Futaie régulière résineux
- Douglas, Épicéa de Sitka
- 12a. 0,32 ha Ripisylve
- Zone humide
- 12b. 0,56 ha Terrain nu ou friche
- Zone humide



Langonnet 29 ha

La plantation (chênes, Douglas, cèdres, pins) a été réalisée et les dégâts causés par les chevreuils nous ont forcés à procéder à un regarni. S'en sont suivi un dégagement et un broyage d'interlignes.

Par ailleurs, des tests ont été menés en partenariat avec le CNRS de l'université de Rennes et la société Gaiïago. Nous avons procédé à l'application de produits pré et probiotiques sur 3 parcelles plantées de Douglas ayant des historiques différents (ancienne lande, ancienne culture de céréales et ancienne prairie). Les objectifs de l'expérimentation menée sont doubles : i) observer l'effet de l'application de prébiotiques et probiotiques sur la croissance de jeunes plants d'arbres dans des conditions de sols dégradés, et ii) explorer leur impact sur les communautés microbiennes des sols dégradés.



LÉGENDE

1. 10,81 ha - Chêne sessile

2. 6,59 ha - Douglas

3. 1,17 ha - Châtaignier

4. 2,69 ha - Cèdre de l'atlas

5. 2,60 ha - Zones humides

6. 4,28 ha - Bois talus conservés

7. 0,70 ha Terrain nu ou friche - verger sauvage

9. 0,56 ha Terrain nu ou friche- Jachère fleurie, haies mellifères, ruches

10. 0,07 ha - Menhir de bodero

Le Faouët 1 15 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2023.

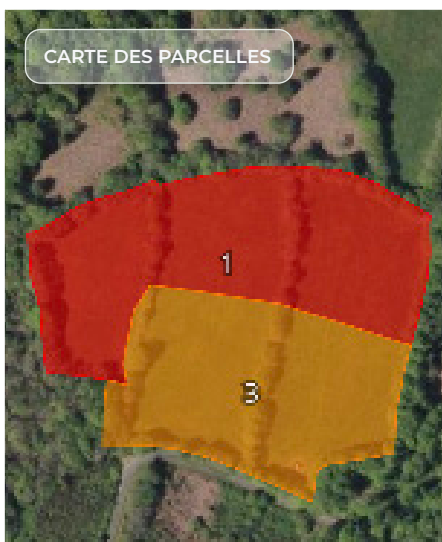


LÉGENDE

- 1. 3,08 ha Futaie - Chêne, Châtaignier
- 2. 5,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2019
- 3. 6,09 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2018

Le Faouët 2 4 ha

Une application de Trico a été effectuée sur les jeunes plants.



LÉGENDE

- 1. 1,44ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres
- 2. 1,31ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Thuya
- 3. 1,16ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaignier, Chêne rouge



Le Faouët 3 et 4 6,5 ha

Une application de Trico a été effectuée sur les jeunes plants.

Carte de parcelle Faouët 3



Carte de parcelle Faouët 4



LÉGENDE

 A. 2,95 ha A reconstituer après coupe rase - Douglas, Séquoïa

 1. 3,01 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Châtaignier

 2. 0,61 ha Terrain nu ou friche - Zone humide, biodiversité

Le Faouët 5 28 ha

Une plantation de résineux a été effectuée en 2023 (Douglas et pins maritimes). Elle a été suivie d'un dégagement des interlignes (broyage de chardons) et d'une application de Trico. La plantation de peupliers a été endommagée par les cerfs.





LÉGENDE

| | |
|--|---|
| ■ | P1. 3,92 ha - Douglas, Séquoia, Hêtre et Sapin de Nordmann |
| ■ | P2. 1,61 ha - Pin maritime et Pin de Monterey |
| ■ | P3. 7,16 ha - Peuplier |
| ■ | P4. 9,03 ha - Parcelles revendues |
| ■ | SHT1. 9,37 ha - Zone biodiversité |
| ■ | SHT2. 6,20 ha - Zone biodiversité |

Melrand 15,5 ha

Un dégagement et un broyage d'interlignes ont été réalisés pour permettre une bonne croissance des plants.

LÉGENDE

| | | | |
|---|---|---------------------------------------|--|
| ■ | 1. 8,01 ha Jeune peuplement issu de plantations - Chêne rouge, Douglas | ■ | 5a. 1,66 ha Accrus - Biodiversité |
| ■ | 2. 7,28 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin maritime | ■ | 5b. 1,63 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité |
| ■ | 3. 0,96 ha Jeune peuplement issu de plantations - Peuplier | ■ | 6. 0,01 ha Futaie - Douglas |



Ploërdut 1 9 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé dans les plantations. La forêt a été labellisée Territoire de faune sauvage.

LÉGENDE

- 1. 2,68 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Chêne rouge
- 2. 2,65 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin sylvestre
- 3. 1,23 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, châtaignier
- 4. 0,25 ha Futaie - Douglas
- 5. 2,14 ha Terrain nu ou friche - Zone humide



Ploërdut 2 2,7 ha

Les interlignes ont été broyés et nous avons procédé à un regarni de thuyas.



LÉGENDE

- 1. 1,62ha Jeune peuplement issu de plantations - Épicéa de Sitka, Thuya
- 2. 1,07ha Futaie régulière, Douglas



Ploërdut 3 16,8 ha

Nous avons effectué un broyage d'interlignes et un regarni de thuyas. Des travaux de restauration de la zone humide ont été effectués (ouverture des milieux ; création de zones d'étrépage ; création de quatre mares).



LÉGENDE

- A. 110,40 ha Ripisylve
- Zone de biodiversité
- B. 4,59 ha Jeune peuplement
issu de plantations - Thuya,
Épicéa de Sitka
- C. 1,34 ha Jeune peuplement
issu de plantations - Pin
maritime

Ploërdut 4 - Nouvelle acquisition 2023 8,2 ha

Acquise en février 2023, la terre de Ploërdut 4 se compose d'un petit bois déjà existant que nous conser-vons, le reste de la station étant d'anciennes prairies et terres agricoles sur lesquelles nous nous apprêtons à planter (après préparation du sol) des Douglas, sé-quoias sempervirens, hêtres, sapins de Nordmann, pins maritimes et pins de Monterey dans l'objectif d'atteindre une futaie mélangée à couvert continu. Les jeunes plants seront également protégés des attaques du gibier, notamment par des clôtures.

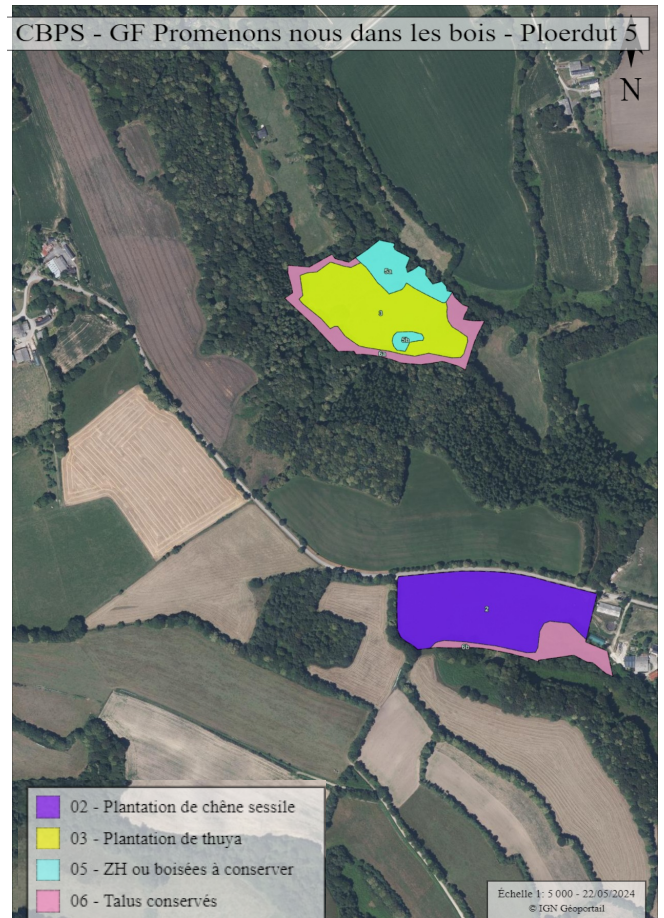


- 01 - Plantation de douglas
- 04 - Plantation de pins maritimes
- 05 - ZH ou boisées à conserver
- 06 - Talus conservés



Ploërdut 5 - Nouvelle acquisition 2023 5 ha

Acquise en février 2023, la terre de Ploërdut 5 se compose d'un petit bois déjà existant que nous conservons, le reste de la station étant d'anciennes prairies et terres agricoles sur lesquelles nous avons commencé à planter (après préparation du sol) des hêtres, sapins de Nordmann, chênes sessiles, pins sylvestres, thuyas géants et épicéas de Sitka dans l'objectif d'atteindre une futaie mélangée à couvert continu. Une clôture a également été installée afin de protéger les plants des attaques du gibier.



Plouray 11,5 ha

Des panneaux pédagogiques ont été installés à destination du grand public.

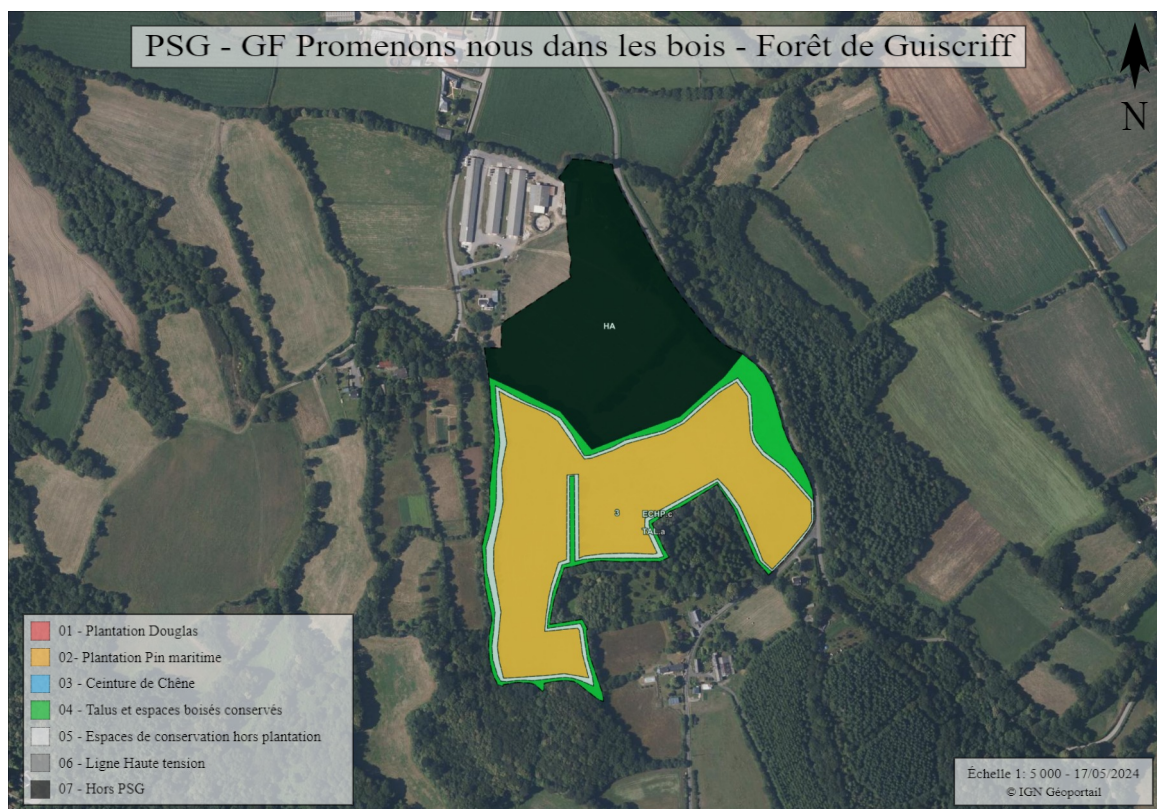


LÉGENDE

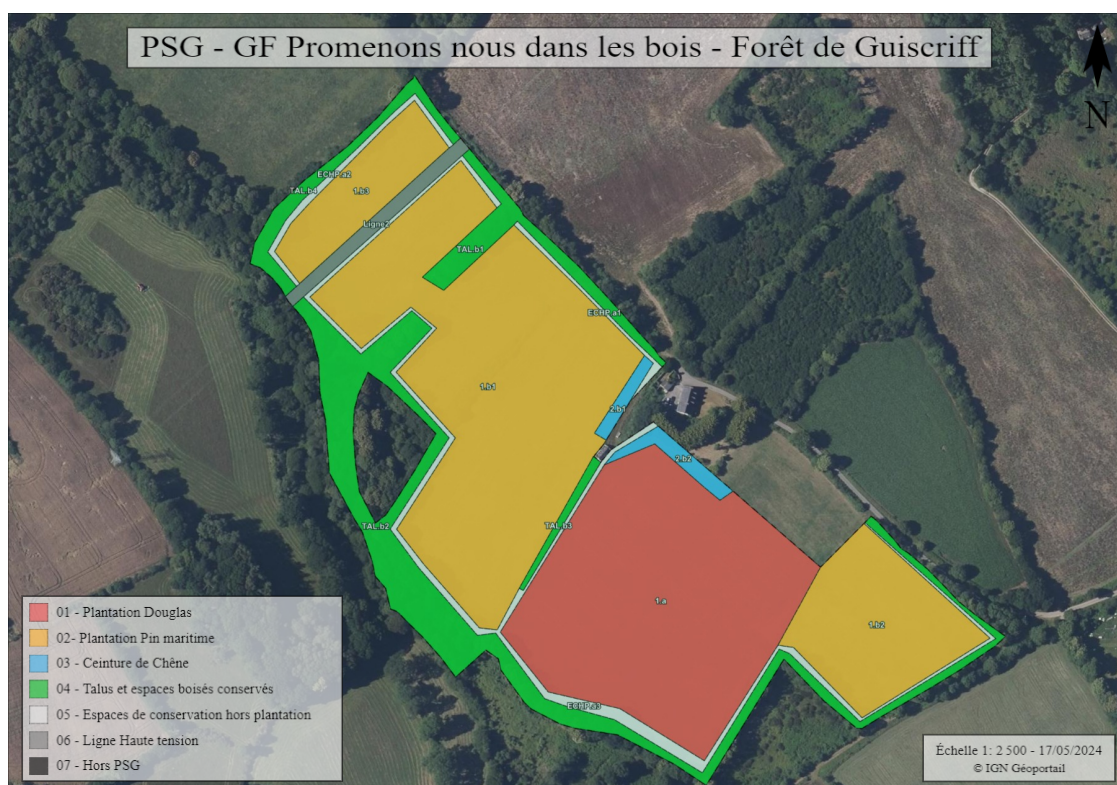
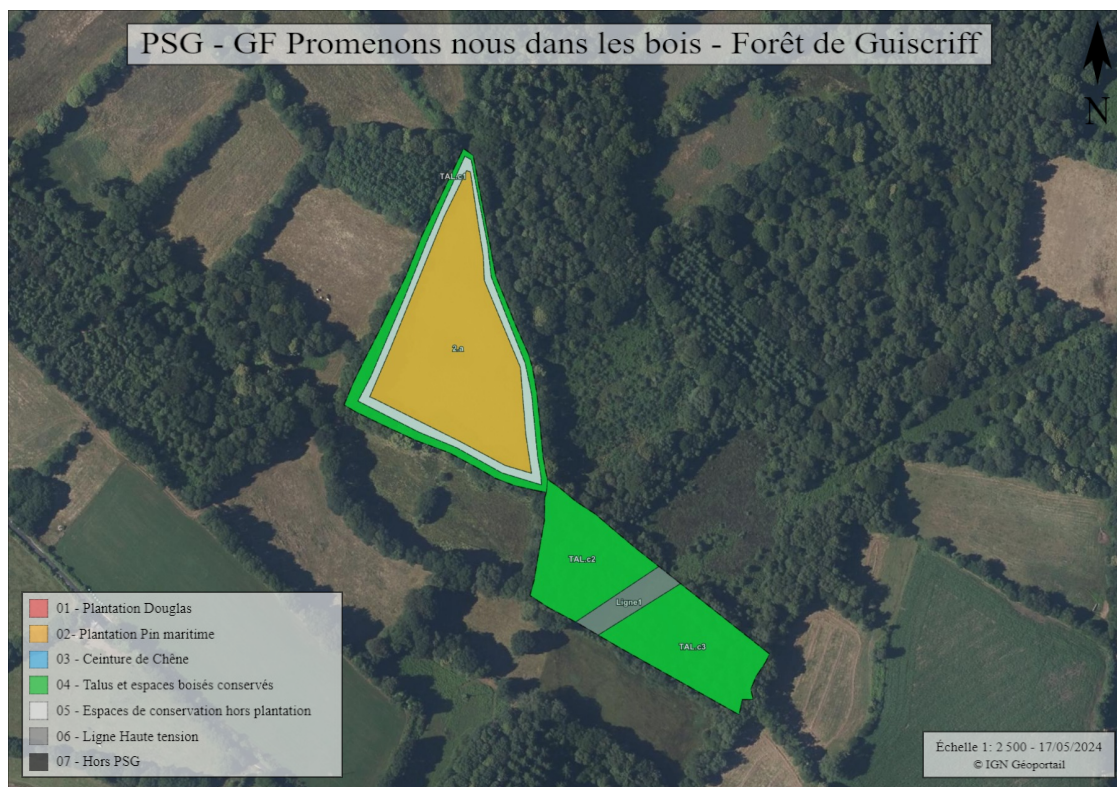
- 1. 2,92 ha Futaie régulière résineux - Douglas, Mélèze
- 2. 2,55 ha Futaie régulière résineux - Sitka, Thuya plicata
- 3. 6,09 ha Futaie régulière résineux - Épicéa Sitka, Thuya, Bouleau

Guiscriff - Nouvelle acquisition 2023

17 ha



Nouvellement acquise, la forêt de Guisriff est située dans le Morbihan, à la frontière du Finistère. Elle a été plantée en 2023 sur d'anciennes prairies et terres agricoles en pente que traverse dans sa partie basse le ruisseau de Kerandron. Après l'obtention de l'autorisation de boisement, les travaux de sol (broyage et sous solage) ont été réalisés, puis la plantation de Douglas, hêtres, séquoias, sapins de Bornmuller, pins maritimes et radiata sur 13,5 ha.









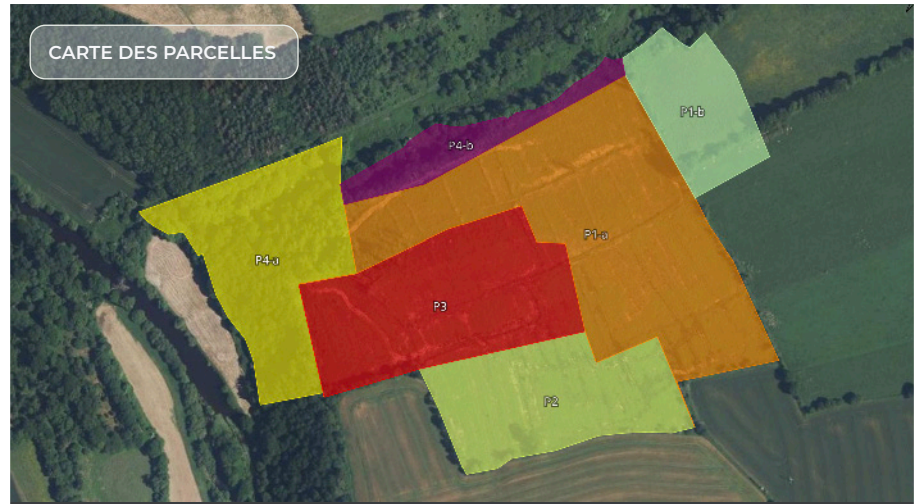
FINISTÈRE

Cléden-Poher 12 ha

Nos forestiers ont réalisé un broyage d'interlignes, des dégagements et un regarni au sein de la plantation.

LÉGENDE

-  **P1-a.** 4,06 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Châtaignier, Hêtre
-  **P1-b.** 1,06 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Châtaignier
-  **P2.** 1,81 ha À reconstituer après coupe rase - Mélèze, Chêne rouge, Sapin pectiné
-  **P3.** 2,41 ha À reconstituer après coupe rase - Thuya, Épicéa de Sitka, Hêtre
-  **P4-a.** 2,05 ha - Biodiversité et îlot de vieillissement
-  **P4-b.** 0,63 ha - Biodiversité



Locmaria-Berrien 2,75 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée dans cette forêt en 2023.



LÉGENDE

-  **1.** 1,61 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Épicéa de Sitka
-  **2.** 0,44 ha Futaie régulière résineuse, peuplement mature - Mélèze, Douglas
-  **3.** 0,53 ha Taillis simple - Châtaignier, Genévrier



📍 Forêts du Finistère

Aucune action forestière n'a été réalisée dans cette forêt en 2023.

LÉGENDE

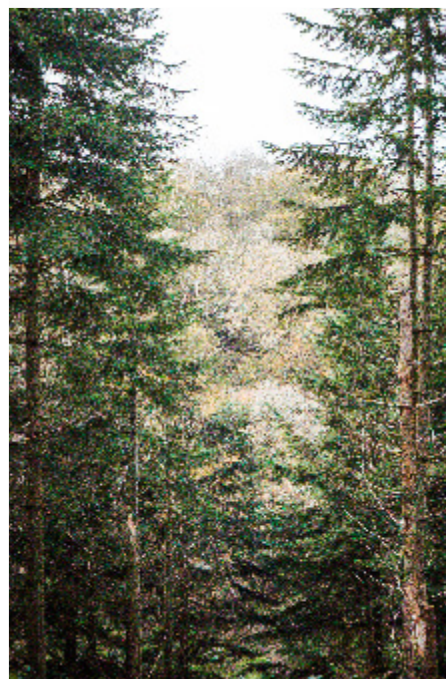
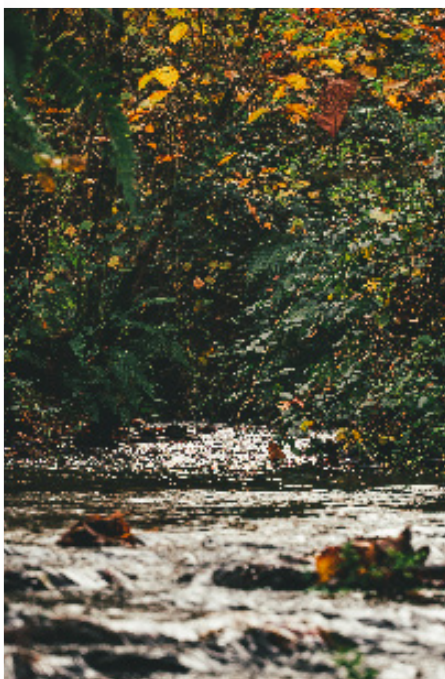
- 1. 3,72 ha Futaie régulière résineuse - plantation - Douglas, Châtaignier

Melgven 3,7 ha























Pleyben 12,4 ha

Des travaux d'élagage ont été réalisés par l'équipe CSM d'EcoTree. La tempête Ciaran y a causé des dégâts, si bien qu'une expertise est en cours.



📍 Forêts du Finistère

LÉGENDE




- | | |
|---|--|
|  10-12. 0,70 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier |  13. 0,57 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas |
|  19-20. 0,16 ha Terrain nu ou friche - Thuya |  14. 0,44 ha Peupleraie - Peuplier |
|  1. 0,58 ha Futaie régulière feuillue - Merisier, Chataignier |  15. 1,37 ha Terrain nu ou friche - Chêne rouge |
|  2. 0,97 ha Futaie régulière résineux, Sapins de Vancouver |  16. 0,83 ha Jeune peuplement issu de plantations - Épicéa de Sitka, Peuplier |
|  3. 0,32 ha Futaie régulière feuillue - Érable sycomore |  17. 1,24 ha Terrain nu ou friche - Douglas |
|  4. 0,70 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka |  18. 0,50 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas |
|  7. 0,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Châtaignier |  21. 0,12 ha Terrain nu ou friche - Thuya |
|  8. 0,49 ha Jeune peuplement issu de plantations - Thuya |  22. 0,42 ha Terrain nu ou friche - Etang |
|  9. 0,49 ha Futaie - Douglas |  6a. 1,11 ha Futaie - Érable |
|  11. 0,53 ha Futaie - Châtaignier, Douglas |  6b. 0,17 ha Futaie - Chêne rouge |



Pont-de-Buis 10 ha

Un lot de châtaigniers a été coupé et vendu pour dégager un groupement de chênes, hêtres et houx, ainsi préserver leur écosystème particulier. Le bois a été vendu à la scierie voisine de Cornouailles.

LÉGENDE

- | |
|---|
|  1. 3,60 ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres de l'atlas |
|  2. 3,18 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaigniers |
|  3. 2,95 ha - Biodiversité, Chênaie, Hêtraie acidiphile à Houx |





📍 NORMANDIE



 Les forêts



ORNE

Lalacelle 0,7 ha

Sur le terrain de Lalacelle, nous avons semé un couvert mellifère sur 7000 m² en bordure d'un ruisseau, composé de giroflées, lin, marguerites, cosmos, nigelles... Ce terrain sera laissé en libre évolution (jachère) de manière pérenne (2 à 3 ans avant une première coupe raisonnée qui permettra la mise en place d'une régénération naturelle). L'objectif est de procurer de la nourriture aux pollinisateurs et de créer un refuge pour la faune sauvage.



LÉGENDE

- 1. 0,69 ha - Terrain nu ou friche - jachère fleurie



📍 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



CÔTE-D'OR :

Champeau-en-Morvan 6,8 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2023. Dans le cadre du suivi de la création des deux mares, de la plantation de la haie mellifère et des actions de préservation d'arbres-habitats, nous avons réalisé un relevé d'odonates, de l'avifaune, des amphibiens et des chiroptères.



CARTE DES PARCELLES

LÉGENDE

A. 3,20 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Mélèze

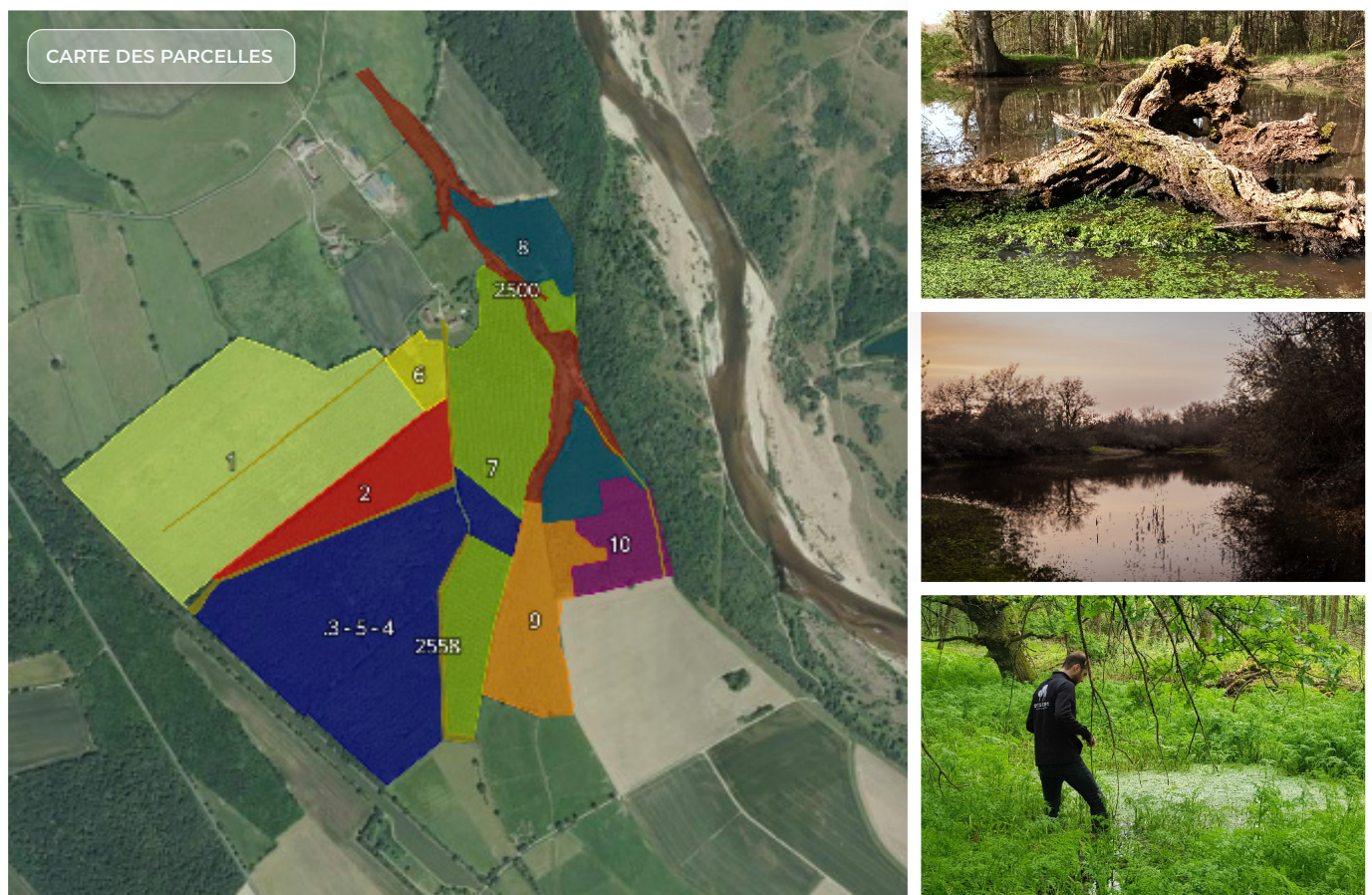
B. 1,40 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas

C. 2,19 ha Futaie régulière - Douglas, Épicéa de Sitka











NIÈVRE :

Luthenay-Uxeloup 112,5 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé par nos forestiers ainsi que la vente d'une coupe d'éclaircie et la préparation des sols en vue d'une plantation de peupliers en 2024. Les forestiers ont également mené des travaux d'entretien dans le bois, sur les cloisonnements et le chemin central. Par ailleurs, notre équipe dédiée à la biodiversité a effectué un relevé d'odonates, de l'avifaune, des amphibiens et des chiroptères suite à la création des mares et à l'installation des nichoirs. Un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) a également été réalisé.



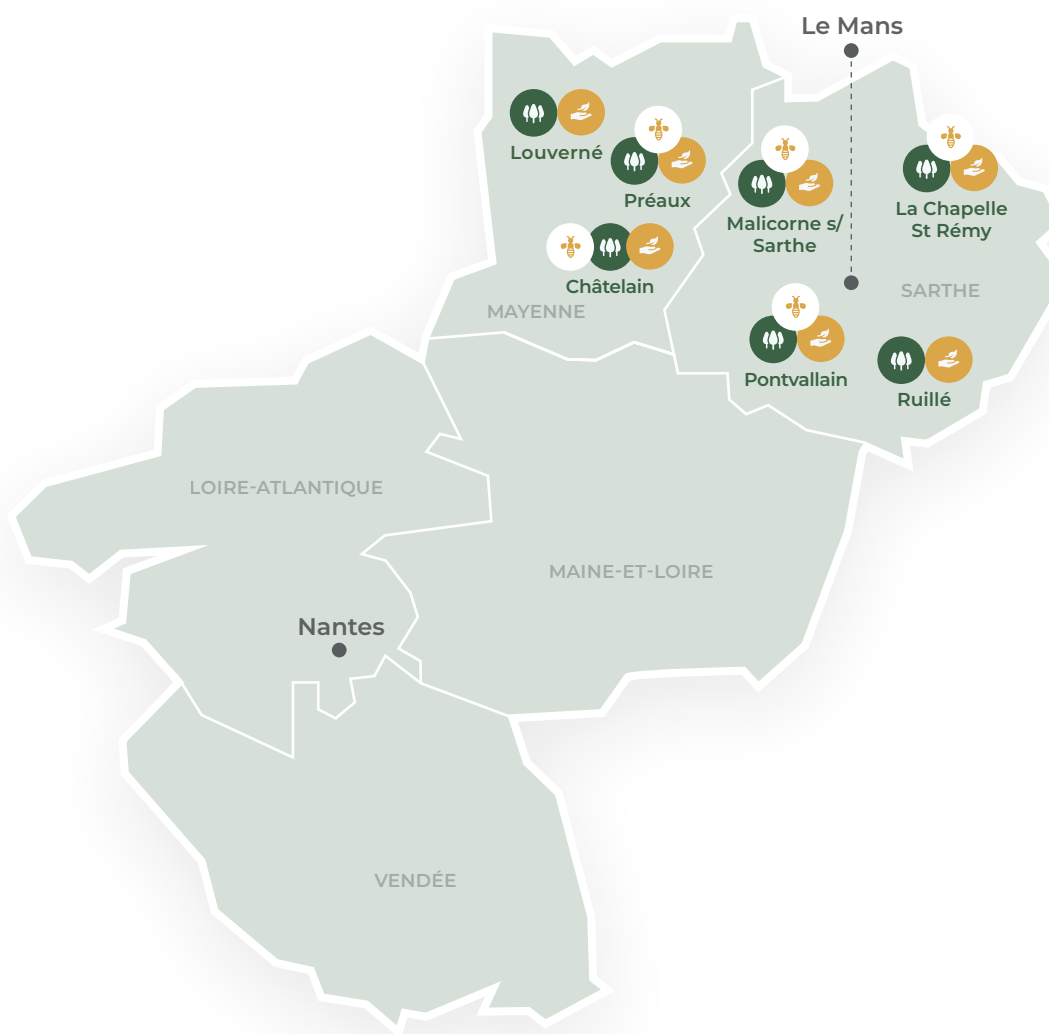
LÉGENDE

- | | |
|---|--|
|  3-5-4. 28,94 ha Futaie - Douglas, Chêne sessile |  8. 7,98 ha Futaie - Chêne |
|  1. 29,81 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Chêne pédonculé, Pin laricio |  9. 8,81 ha Futaie - Peupliers |
|  2. 46,90 ha Futaie - Chêne rouge |  10. 4,60 ha Futaie - Douglas mychorisés |
|  6. 1,84 ha Futaie - Feuillus précieux |  2500. 5,74 ha Terrain nu ou friche - Zone humide |
|  7. 16,87 ha Futaie - Pin laricio |  2558. 1,99 ha Terrain nu ou friche - Chemins |





📍 PAYS-DE-LA-LOIRE



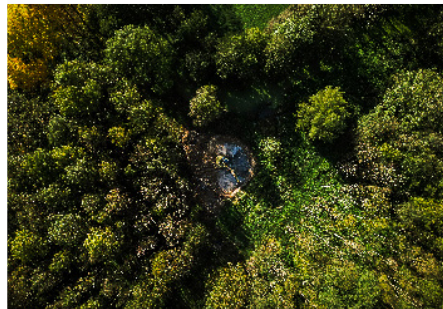
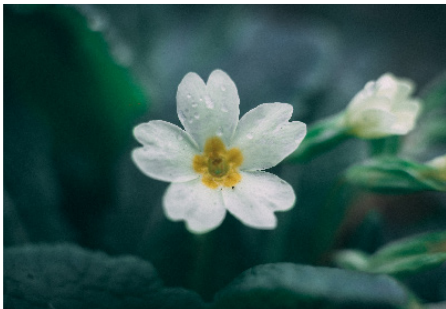
-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



MAYENNE :

Préaux 10,5 ha

Quatre gîtes à chauves-souris ont été installés ainsi que des panneaux pédagogiques. Par ailleurs, notre équipe chargée de la biodiversité a effectué un relevé d'odonates, de chiroptères et d'amphibiens suite à la création d'une mare et à la restauration d'une autre. Elle a également réalisé un IBP.



LÉGENDE

A. 4,46 ha Futaie régulière
- Chêne sessile

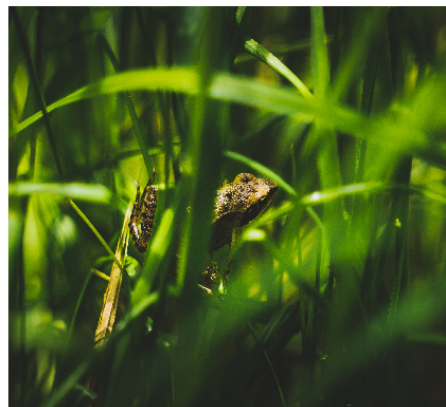
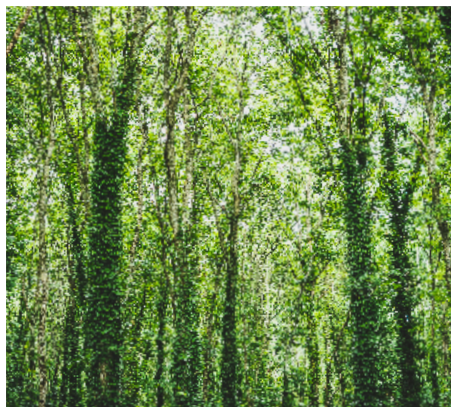
B. 3,57 ha Futaie régulière
- Frêne

C. 1,79 ha Futaie régulière
- Merisier

D. 0,54 ha Futaie régulière,
Noyer noir

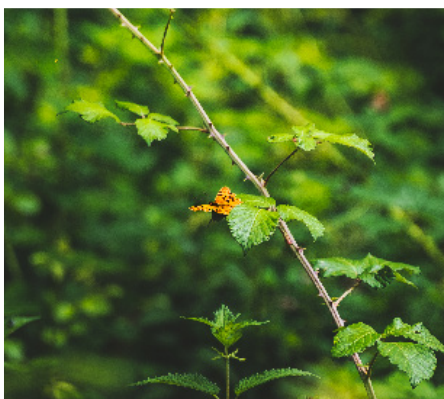
Châtelain 12,8 ha

Après la plantation d'une haie mellifère l'an passé, nous avons réalisé un prélèvement du pollen dans le rucher pour connaître les espèces butinées par les abeilles.



LÉGENDE

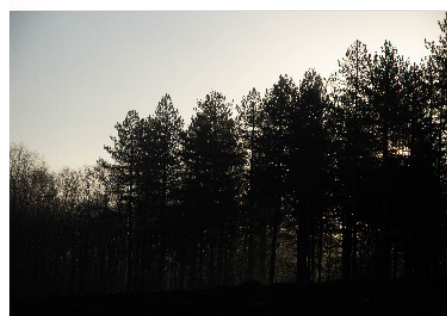
- A. 12,86 ha Futaie régulière - Chêne sessile






SARTHE

La Chapelle Saint Rémy 13 ha

Les plantations sont en bonne forme et notre Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) a été approuvé par le CRPF. Nous avons planté une haie mellifère et procédé à l'installation de gîtes et nichoirs pour chauves-souris. Dans le cadre de notre projet de recherche sur le biochar initié en 2022, nous avons procédé à des relevés. Pour rappel, voici comment est conduit ce projet expérimental : épandage de biochar en 2022 sur 8 parcelles (4 de pin maritime et 4 de Douglas) dans des concentrations différentes (0t/ha, 15t/ha, 30t/ha, 45t/ha). Un relevé effectué tous les ans pendant les 5 premières années : i) sur les arbres (mesures de diamètre et hauteur), ii) sur le sol : mesures des paramètres physico-chimiques et biologiques du sol, de la macrofaune, du potentiel rédox et résistance. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'efficacité du biochar sur l'amélioration de la croissance des plants et la qualité du sol.



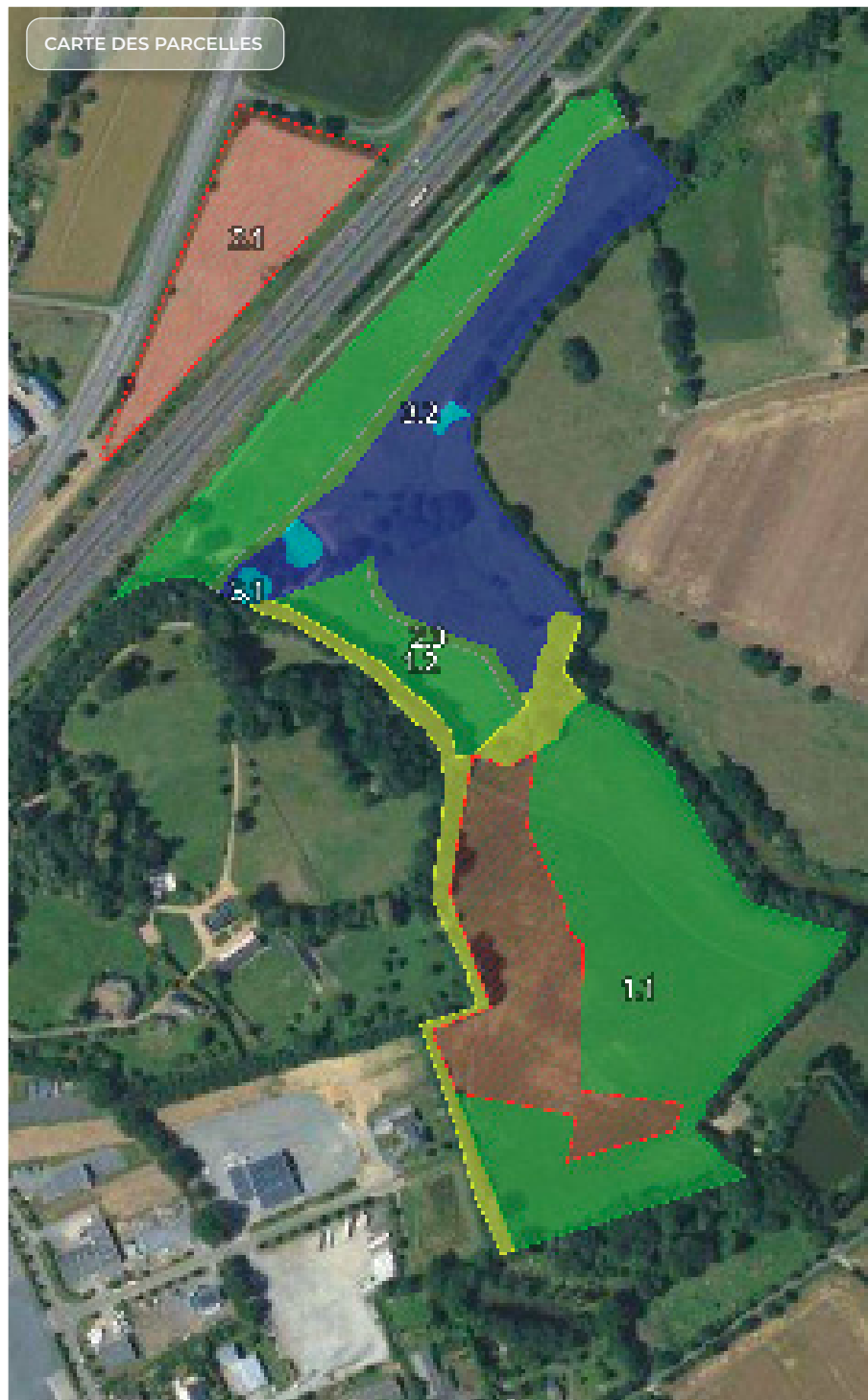
LÉGENDE

-  A. 8,15 ha A reconstituer après coupe rase - Pin maritime
-  B. 2,44 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio
-  C. 2,53 ha A reconstituer après coupe rase - Douglas



Louverné 12,5 ha

Les plantations de chênes sessiles, d'érables planes, d'érables sycomores et d'alisiers torminaux, ainsi que des lisières auront lieu au début de l'année 2024.



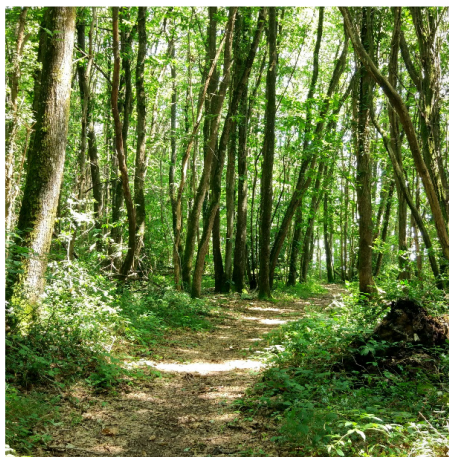
LÉGENDE

- 1.1. 3,7180 ha - Chêne sessile, Érable sycomore
- 1.2. 2,2253 ha - Chêne sessile, Érable sycomore, Alisier torminal
- 2.1. 2,8535 ha - Zone non plantée
- 2.2. 0,7735 ha - Haies conservées
- 2.3. 0,4186 ha - Lisière
- 3.1. 0,1285 ha - Mares
- 3.2. 2,4078 ha - Zone humide



Ruillé 21 ha

À la suite d'un inventaire ornithologique, la mise en place d'un îlot de sénescence a été préconisée par la LPO.

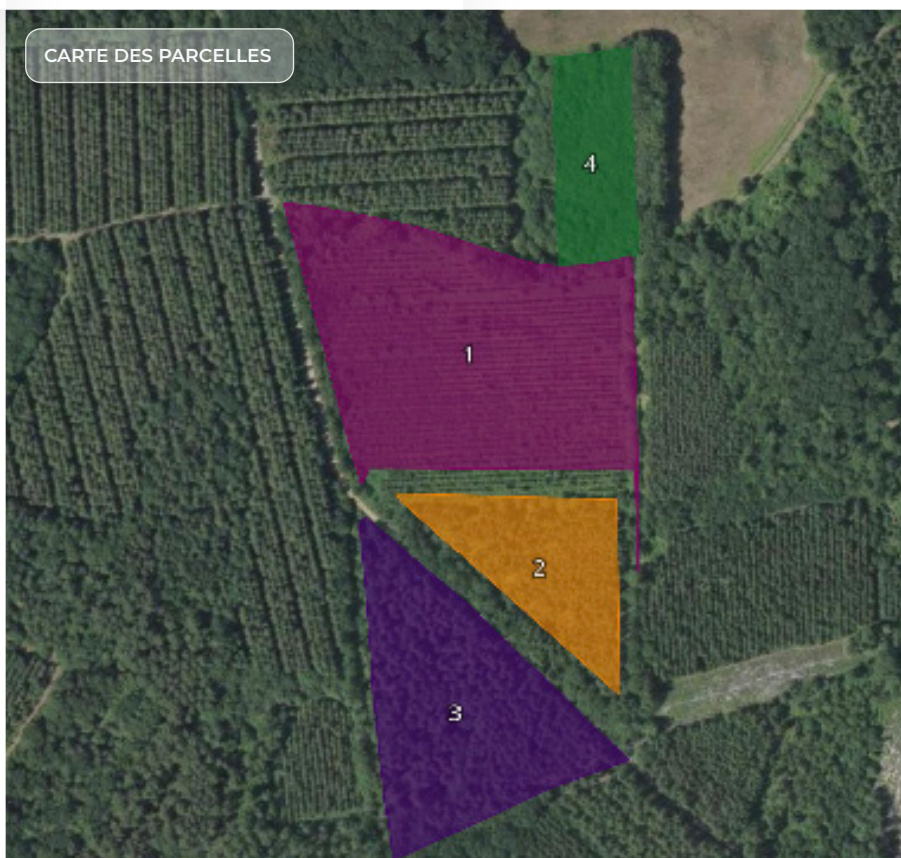
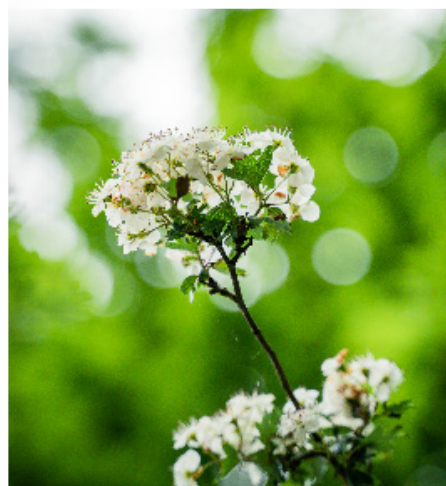
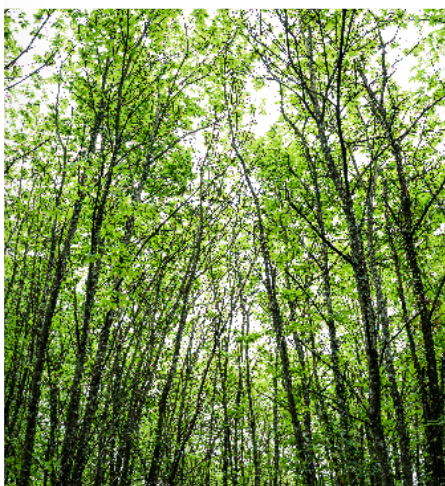


LÉGENDE





- A. 221,44 ha Futaie régulière feuillue - Chêne sessile, Châtaignier

Pontvallain (La Faigne) 6,7 ha

Aucune intervention forestière n'a eu lieu cette année dans la forêt. Suite à un inventaire ornithologique, il nous est conseillé de rouvrir le milieu sur une parcelle pour permettre à certaines espèces de subsister dans cette jeune forêt. Par ailleurs, du miel (594 pots) y a été récolté par notre apiculteur partenaire O3 Agri.



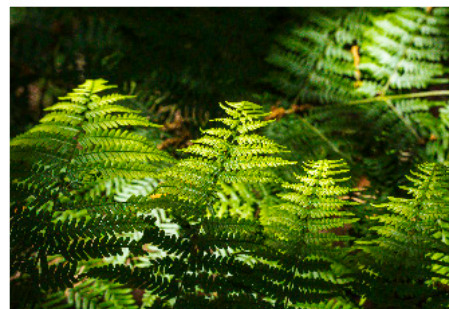
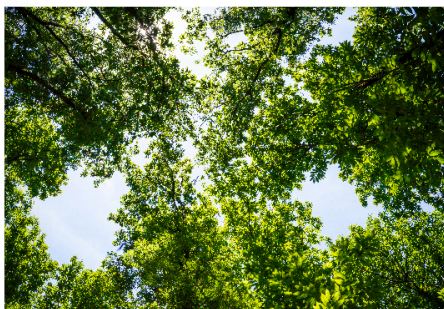
LÉGENDE

-  1. 2,77 ha Futaie régulière
- Pin laricio
-  2. 0,85 ha Futaie régulière résineux
- Pin maritime
-  3. 1,71 ha Futaie régulière
résineux - Pin laricio
-  4. 0,65 ha Jeune peuplement
issu de régénération naturelle
- Châtaignier

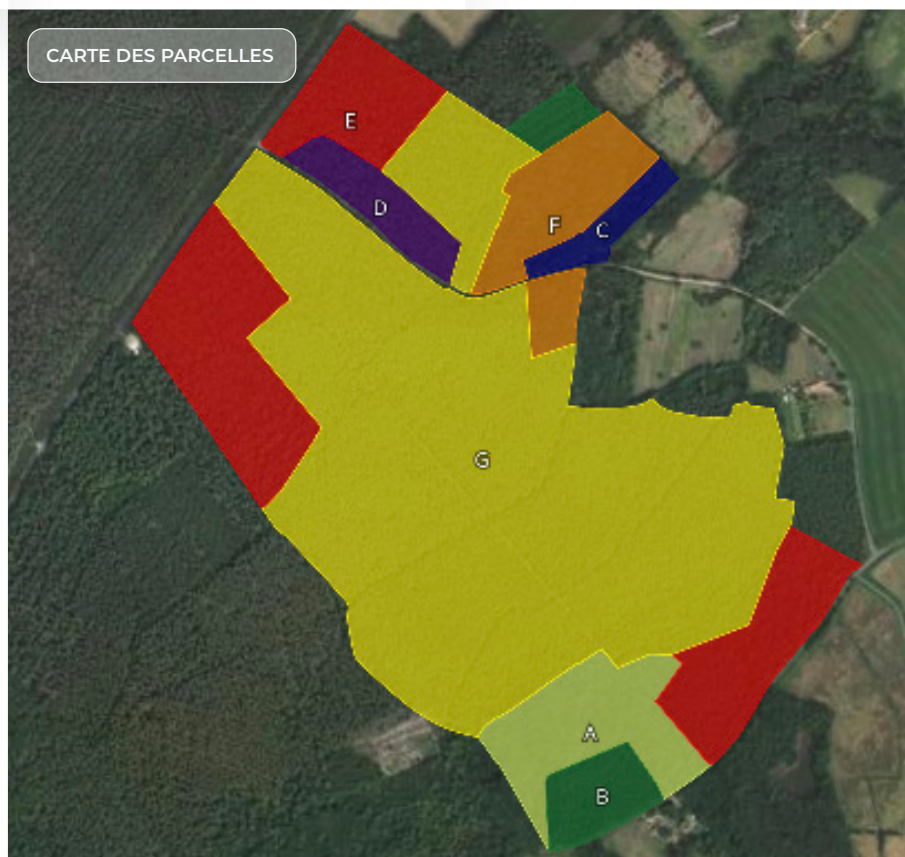


Malicorne-sur-Sarthe 68 ha

La forêt est désormais labellisée Territoire de faune sauvage. Une étude a été conduite sur le pollen butiné par les abeilles pour savoir si la ressource alimentaire y est suffisante tout au long de la saison. Par ailleurs, notre apiculteur partenaire y a récolté du miel.



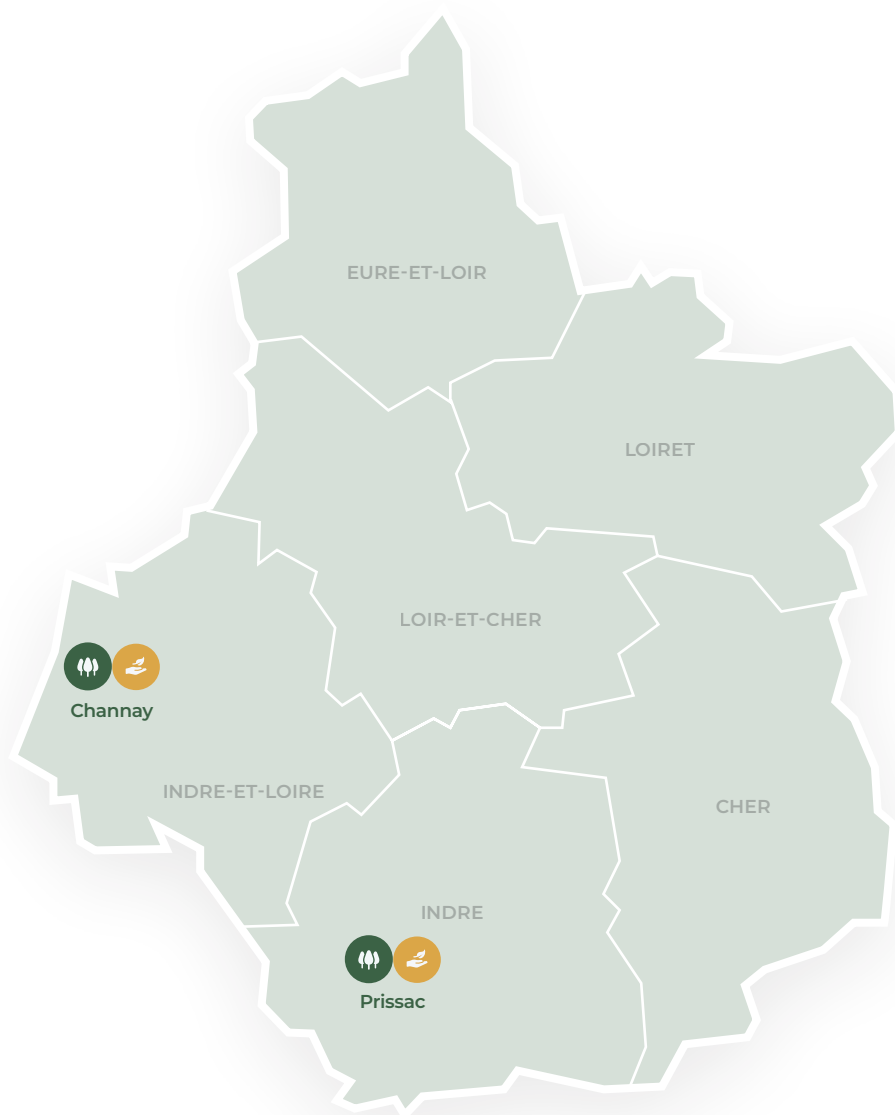
CARTE DES PARCELLES



LÉGENDE

- A. 4,43 ha Mélange taillis-futaie - Chêne, Châtaignier
- B. 2,54 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio, résineux divers
- C. 1,13 ha Futaie régulière - Merisier et divers
- D. 1,91 ha Futaie régulière - Pin maritime
- E. 12,86 ha Mélange taillis-futaie - Pin maritime, feuillus divers
- F. 4,09 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- G. 41,10 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime

📍 CENTRE-VAL-DE-LOIRE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



INDRE-ET-LOIRE :

Channay 4 ha

Le peuplement de pins maritimes poursuit sa croissance. Une éclaircie a été repoussée de cinq ou six ans par le gestionnaire, compte-tenu de la faible surface visée, afin d'avoir un lot de prélèvement un peu plus conséquent dans quelques années et d'optimiser le déplacement des engins et des équipes. Cette éclaircie ne concerne pas les arbres de nos clients.



CARTE DES PARCELLES

LÉGENDE

P2. 3,85ha Futaie régulière résineuse, peuplement intermédiaire - Pin maritime

Yzeures-sur-Creuse 22,15 ha

- Projet en cours de construction -

Acquis en juin 2023, le bois de la Barre est un ensemble de parcelles dispersées à l'extrême sud du département de l'Indre-et-Loire. Les parcelles reposent sur différents substrats, ce qui se traduit par des sols lourds de texture argileuse. Les parcelles situées sur le plateau souffrent d'engorgement l'hiver et sont séchantes l'été. Les parcelles situées sur les versants sont mieux drainées, et la texture de sol est plus légère, on y note la présence de graviers, de sable ou de limon. Des parcelles de landes sont d'anciennes futaies de pin maritime. Une végétation spontanée de fougère, genêt à balais et brandes s'y est développée.

Une partie de la forêt a subi une coupe rase. Dans les parcelles de taillis simple de chêne clair, les pins maritimes présents de manière éparse ont été récoltés au même moment que les parcelles de futaie. La futaie de pin maritime a été installée sur d'anciennes terres agricoles il y a une trentaine d'années. Elle présente un bon accroissement. En revanche, la qualité des sujets est moyenne. La première éclaircie a été réalisée au même moment que la récolte des parcelles mûres. Notre objectif est de conduire peu à peu ces bois vers une irrégularisation des peuplements, en pratiquant des coupes modérées et en reboisant ce qui le nécessite (coupe rase) ainsi qu'en plantations d'enrichissement. Nous nous appuyons également sur la régénération naturelle.

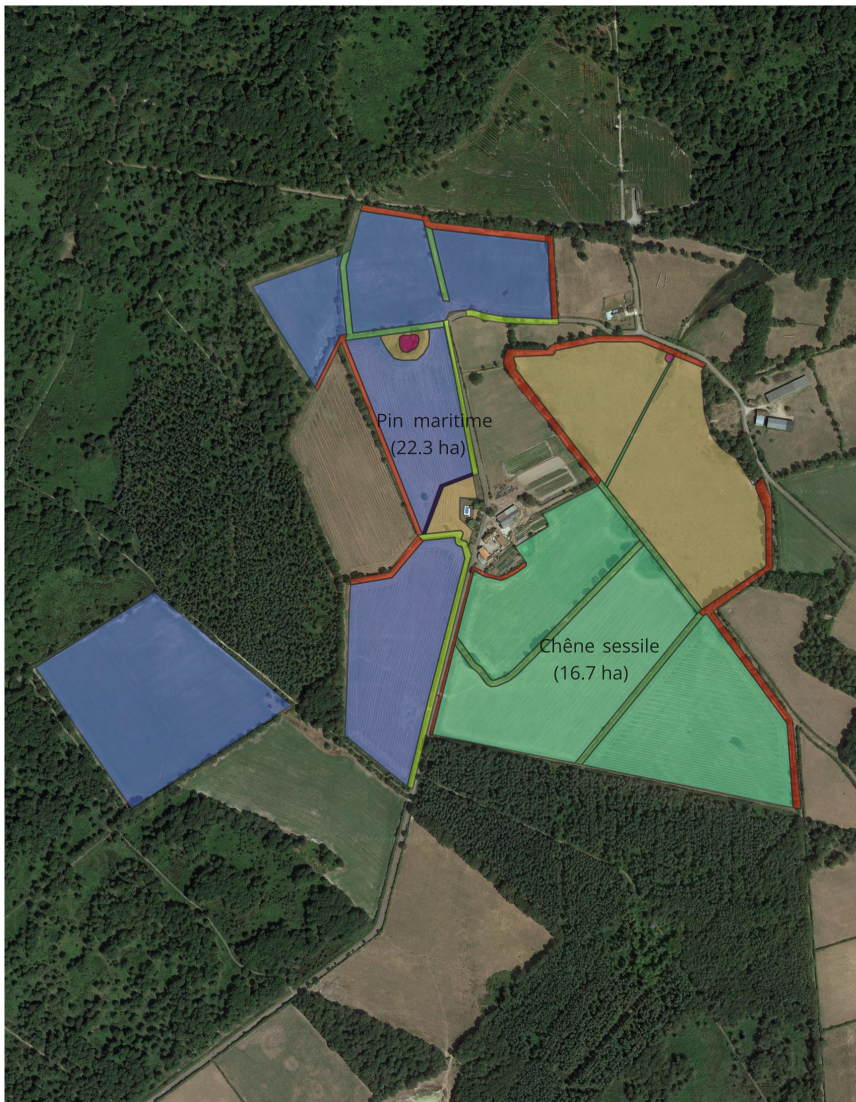
Pour ce qui est de la biodiversité, un plan d'eau est présent et certaines parcelles bordent la Creuse. Le taillis de châtaignier présent sur une seule parcelle a été inscrit dans cette catégorie en vue de son maintien pour la diversification d'essences. Un mur en pierre sèche exposé sud/sud-est dans une parcelle en taillis simple de chêne dense est également à mettre en valeur.



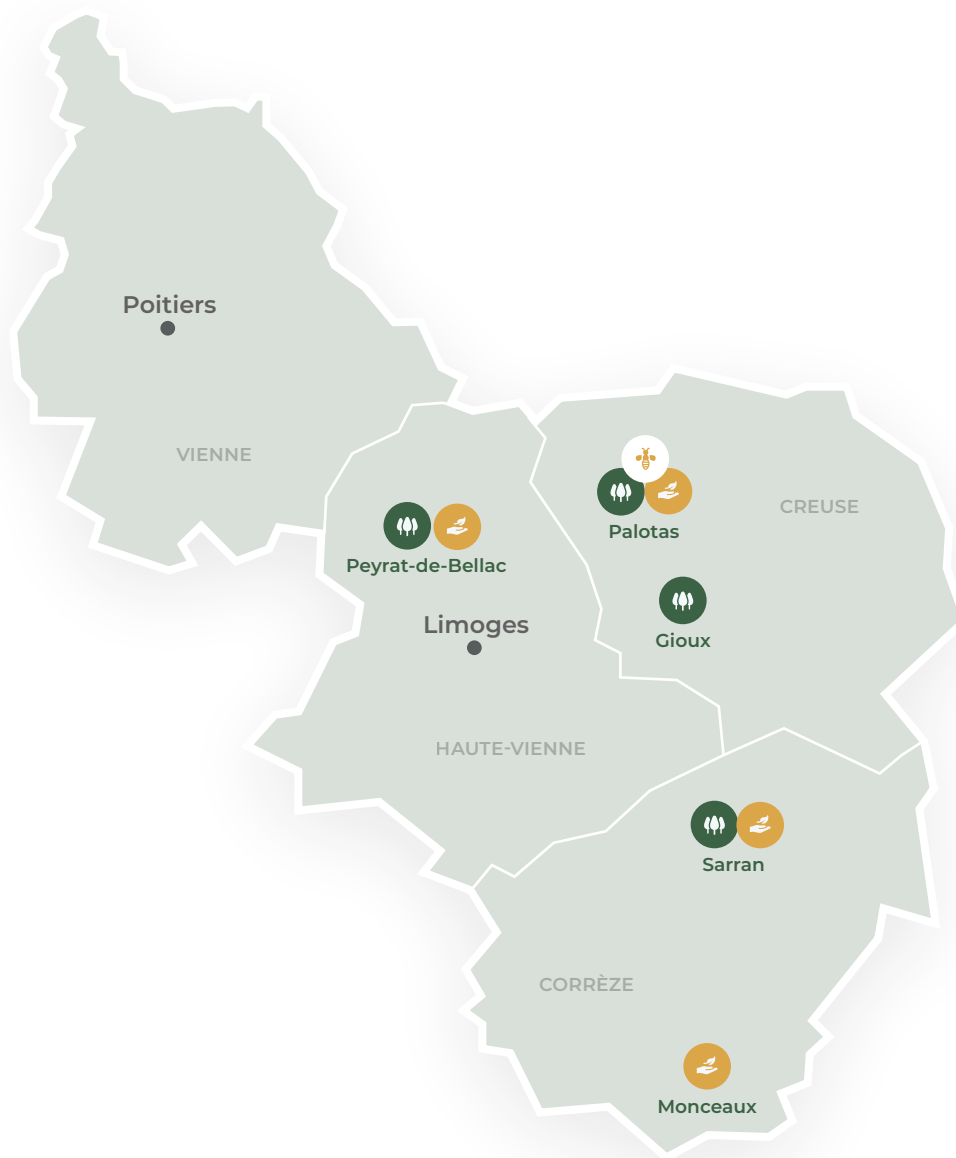
INDRE :

Prissac - Nouvelle acquisition 60 ha

Cette première acquisition, pour nous, dans le département de l'Indre est composée d'anciennes terres agricoles dont nous prévoyons de boiser une partie (39 ha) à partir de 2024. Il s'agira de chêne sessile, de chêne pubescent et de pin maritime. Comme nous sommes dépendants de l'approvisionnement en plants par les pépinières, il est possible que les plantations s'étalent sur plusieurs années. Des prairies seront conservées pour la biodiversité ainsi que des haies déjà existantes que nous souhaitons étoffer et prolonger sur quelques centaines de mètres.



📍 NOUVELLE-AQUITAINE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



Les ruches



CREUSE :

Gioux 30,7 ha

Un dégagement a été réalisé sur les poches de fougères.



CARTE DES PARCELLES



LÉGENDE



P2. 25, ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Mélèze










P2. 3,3 ha Jeune peuplement issu de plantations, Friche

Palotas 22,7 ha

Un dégagement a été réalisé dans la forêt sauf sur les peuplements de mélèzes et de feuillus pour leur conserver une protection naturelle contre le gibier. Une étude a été conduite sur le pollen butiné par les abeilles pour savoir si la ressource alimentaire y est suffisante tout au long de la saison. Par ailleurs, notre apiculteur partenaire y a récolté du miel.



LÉGENDE

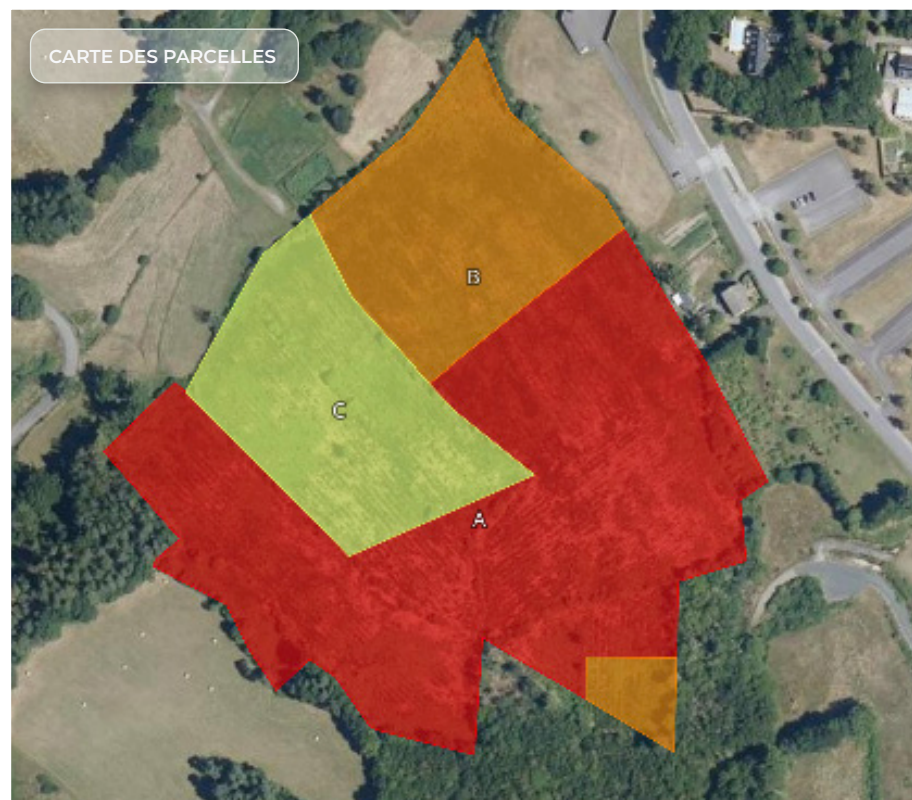
| | | |
|--|--|---|
|  P1. 2,31 ha Terrain nu ou friche - Sapin pectiné |  P4. 1,67 ha Terrain nu ou friche - Mélèze |  P6. 2,28 ha Terrain nu ou friche - Thuya plicata |
|  P2. 4,16 ha Terrain nu ou friche - Chêne rouge, Merisier |  P5. 7,84 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Mélèze |  P7. 2,81 ha Terrain nu ou friche - Feuillus en amélioration |
|  P3. 1,61 ha Terrain nu ou friche - Cèdre de l'Atlas | | |



CORRÈZE

Sarran 7 ha

Les parcelles ayant été endommagées par le gibier, un regarni de mélèzes et de Douglas a été effectué au printemps puis un dégagement de la végétation concurrente autour de ces mêmes essences à la fin de l'été. Au mois de mai, un inventaire ornithologique a eu lieu avant la pose des niochirs effectuée avec les enfants de l'école de Sarran qui les avaient eux-mêmes fabriqués. Un suivi sera par la suite réalisé avec l'aide de Limousin Nature Environnement, afin de vérifier la pertinence de cette action.

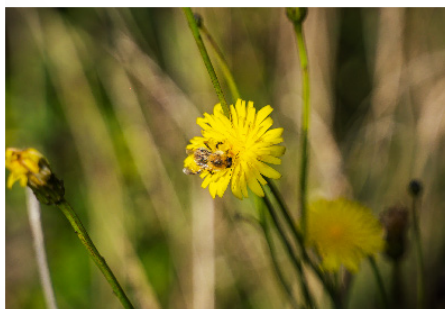
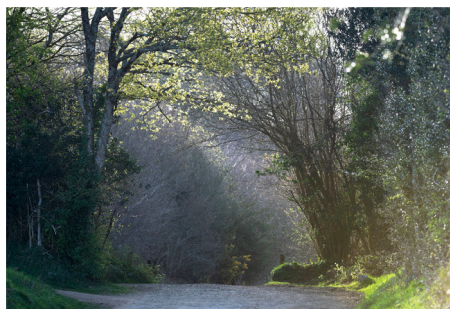


LÉGENDE

- A. 4,01 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas
- B. 1,53 ha Jeune peuplement issu de plantations - Mélèze
- C. 1,43 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin taeda

Monceaux-sur-Dordogne 20,4 ha

La totalité de cette forêt est vouée à être préservée comme écrin de biodiversité, si bien qu'aucune activité sylvicole n'y sera menée. La biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, s'y développera librement. En 2023, nous avons poursuivi des inventaires sur les insectes saproxyliques et les abeilles sauvages. Ces inventaires ont commencé en 2022 et s'étaleront sur trois ans.



LÉGENDE

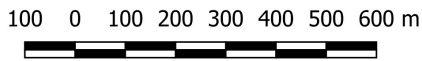
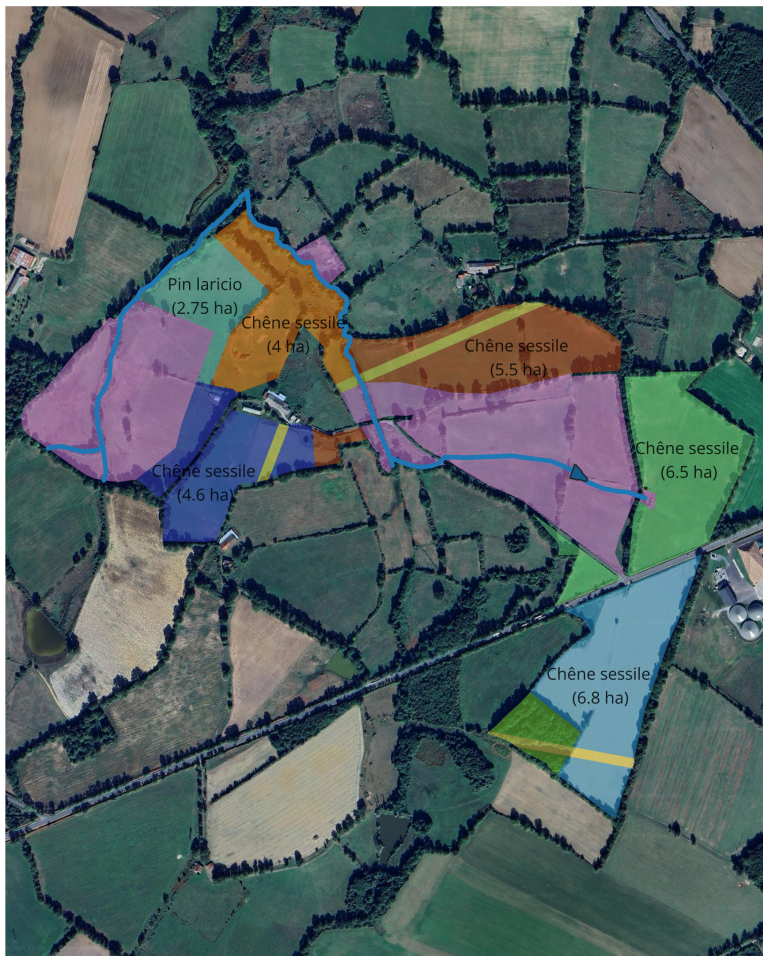
A. 20,43 ha Châtaignier, Hêtre...



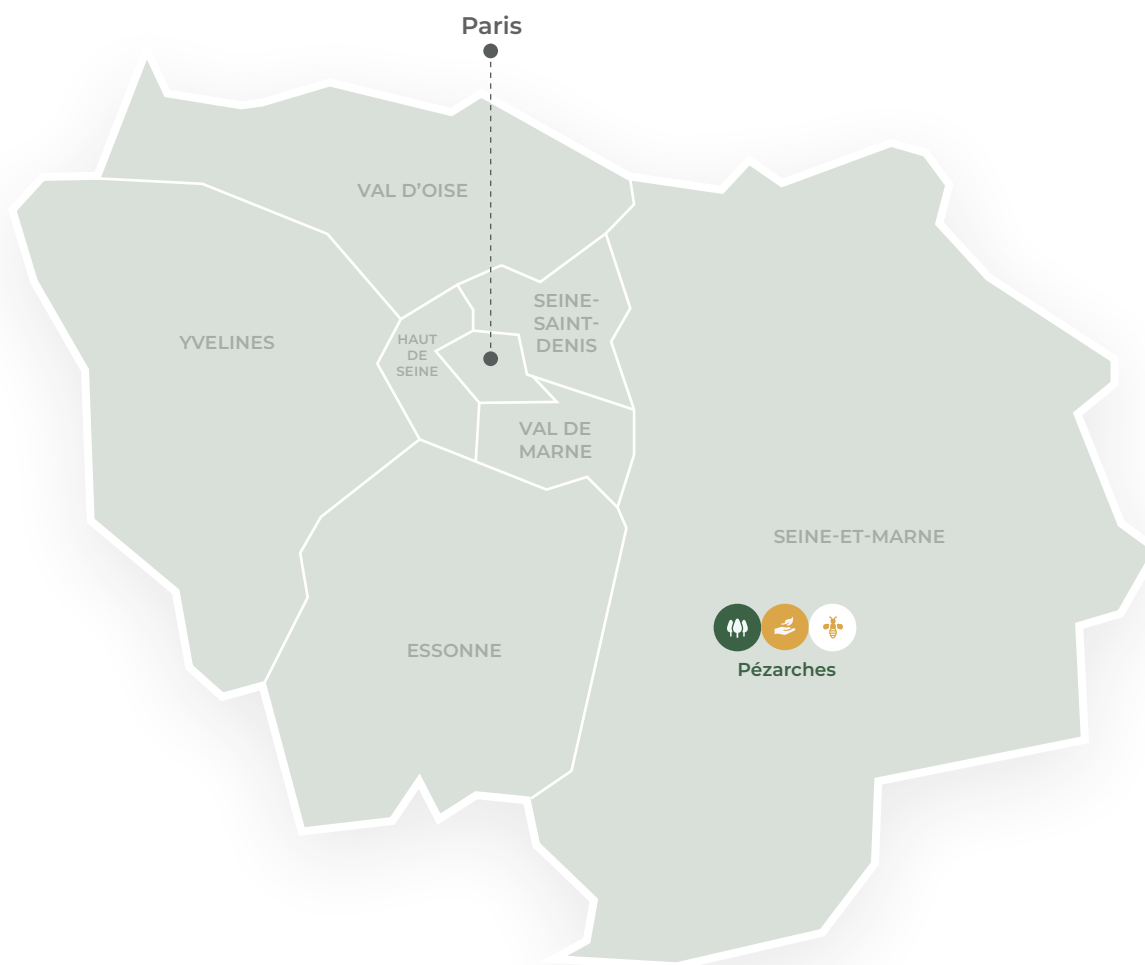
HAUTE-VIENNE

Peyrat-de-Bellac - Nouvelle acquisition 61 ha

Acquisée en mai 2023, cette forêt se distingue par sa biodiversité particulièrement riche. Nous y avons réalisé des inventaires botaniques, de l'avifaune, des amphibiens et des odonates. Les premières plantations auront lieu en 2024 et 2025.



📍 ÎLE-DE-FRANCE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



Les ruches



SEINE-ET-MARNE :

Pézarches 16,6 ha

Des panneaux et un sentier pédagogiques ont été installés dans la forêt. Des mares ont été restaurées (curage ; reprofilage/adoucissement des pentes ; mise en place de pieds d'hélophytes ; création d'hibernaculum). Ces opérations ont été suivies d'inventaires ornithologiques, d'amphibiens, d'odonates et de chiroptères. Par ailleurs, un élagage a été réalisé en bord de route.



CARTE DES PARCELLES

LÉGENDE



1. 13,17 ha Mélange taillis
-futaie, Chêne sessile, Châtaignier,
Merisier, Hêtre

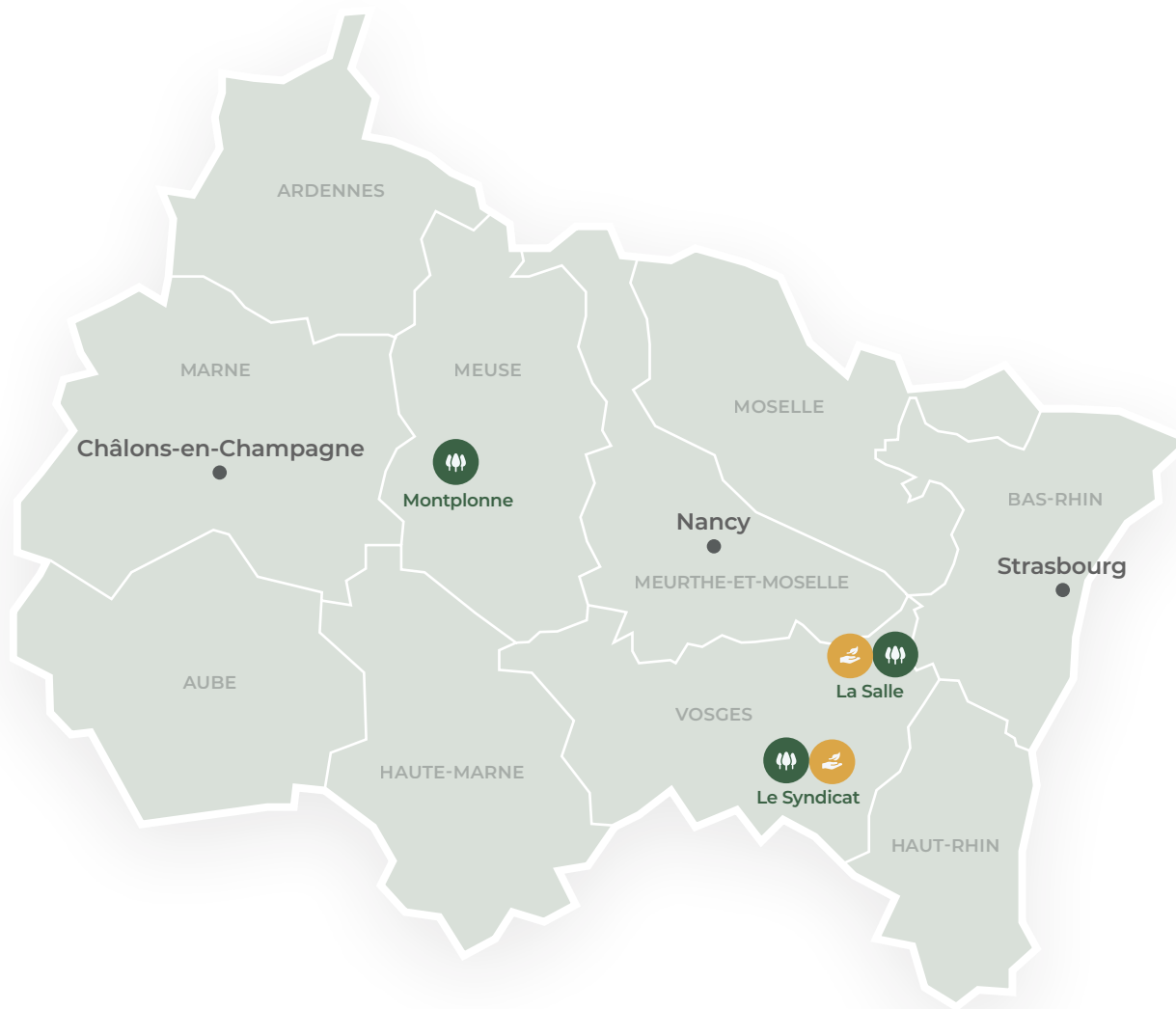


2. 1,58 ha Terrain nu ou friche



3. 1,10 ha Terrain nu ou friche

📍 GRAND-EST



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



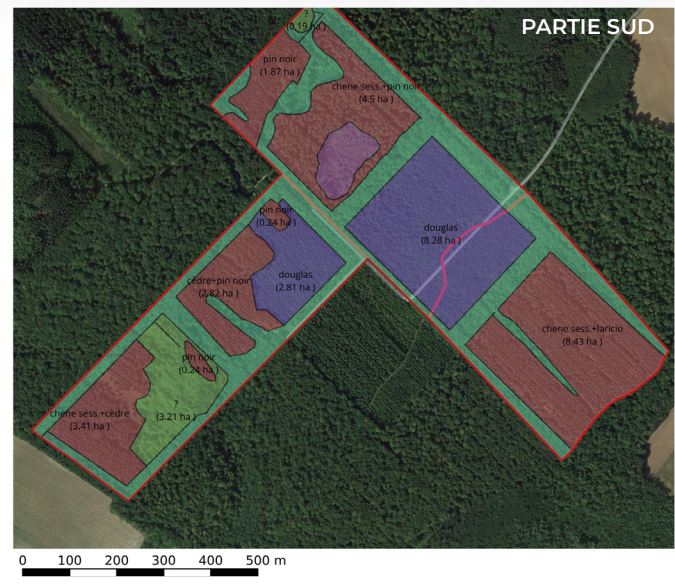
MEUSE :

Montplonne 83,5 ha

Dans cette forêt, qui a subi une attaque de scolytes avant notre acquisition, nous avons procédé en 2023 à l'exploitation des Douglas en coupe rase (prévue par le propriétaire précédent) et d'un certain nombre de mélèzes et épicéas secs qui étaient encore présents par endroits. S'en sont suivis des travaux de préparation des sols avant les nouvelles plantations dans les zones scolytées.

LÉGENDE

- Plantation
- Douglas perchis
- Lisière feuillue
- Plantation sous mélèzes
- Recru feuillu
- Recru naturel
- Cadastre



VOSGES

Le Syndicat 5,7 ha

Suite à la réouverture d'une zone humide, nous avons effectué des relevés pédologiques afin de déterminer si cette action avait eu un effet sur le niveau de la nappe phréatique. Nous avons également réalisé des inventaires d'odonates et d'amphibiens qui sont des indicateurs de suivi dans les zones humides. Enfin, nous avons procédé à des relevés de l'avifaune et des chiroptères pour avoir une meilleure connaissance des espèces présentes sur le site et adapter notre gestion, le cas échéant. La plantation aura lieu en début de printemps 2024, la forêt se situant à environ 800 mètres d'altitude.



CARTES DES PARCELLES



LÉGENDE

- P1. 1,2047 ha Chêne sessile, Noisetier de Byzance
- P2. 1,6243 ha Pin laricio, Noisetier de Byzance
- P3. 1,5023 ha Sapin pectiné
- P4. 1,4281 ha Zone biodiversité

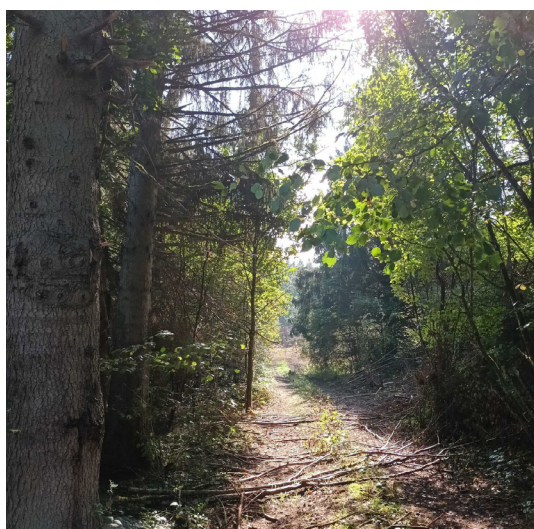


La Salle - Nouvelle acquisition 5,8 ha

Acquis fin 2023, la forêt de La Salle est divisée en plusieurs parcelles, comprenant une zone de coupe d'épicéas scolytés qui ont été récoltés par le précédent propriétaire et des bosquets de feuillus qui seront conservés. Une zone est laissée en libre évolution pour le moment, avec potentiellement quelques plantations d'enrichissement. Cette forêt est également traversée par un sentier de randonnée, lequel fait l'objet d'un partenariat d'entretien avec la mairie. Un petit ruisseau, baptisé « la Valdange », serpente à travers le bois, créant un habitat riche en biodiversité. Nous avons pris contact avec une structure qui pratique le maintien du cours d'eau et avons facilité l'accès aux berges. Elle abrite aussi les vestiges d'une ancienne forge. Nous y avons réalisé de premiers inventaires de chiroptères et d'amphibiens à cause de la présence de milieux rocheux (vieilles bâtisses) et intégré dans le plan de gestion une petite ouverture de la zone pour ces espèces.



0 50 100 150 200 250 m





📍 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :



Les forêts



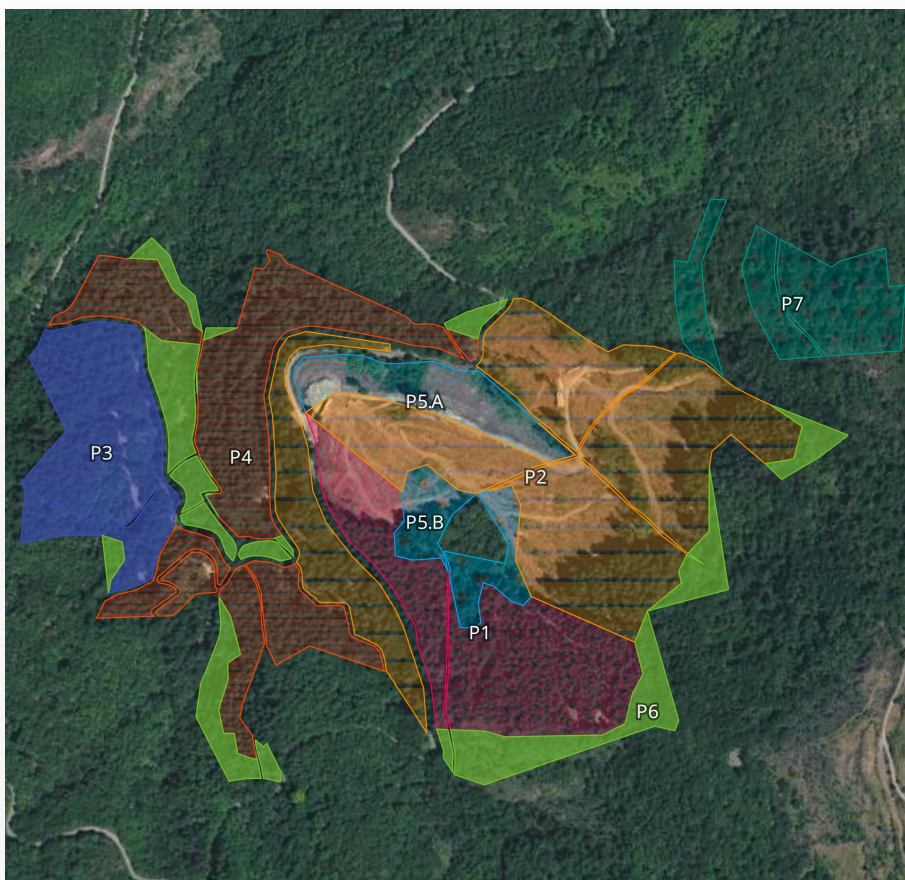
Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.











ARDÈCHE :

Ajoux 30 ha

Nos forestiers ont procédé au détourage des zones de régénération naturelle qui seront préservées. Puis, nous avons effectué une visite sur le site post coupe rase (Douglas, effectuée par les précédents propriétaires) afin de délimiter les zones ayant des enjeux liés à la biodiversité. Des relevés ont été effectués sur les amphibiens, les odonates, les chiroptères et l'avifaune. Les plantations de la première tranche auront lieu au début du printemps 2024, la forêt se situant en altitude.



LÉGENDE

-  **P1.** 4,0698 ha - Mélèze, Alisier torminal, Cormier, Chêne sessile, Sorbier des Oiseleurs, Érable plane
-  **P2.** 9,5244 ha - Chêne sessile, Douglas, Chêne pubescent, Alisier blanc, Érable sycomore, Merisier, Noyer
-  **P3.** 3,0812 ha - Cèdre de l'Atlas, Alisier blanc, Chêne sessile,
-  **P4.** 5,3631 ha - Douglas, Noyer, Tilleul à petites feuilles, Érable sycomore, Merisier
-  **P5.A.** 1,3674 ha - Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaignier
-  **P5.B.** 1,1035 ha - Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Douglas
-  **P6.** 3,3577 ha - Feuillu divers - libre évolution
-  **P7.** Non renseigné



 DANEMARK



Les forêts



Restauration de tourbières,
ripisylves, mares, etc.

Thisted 4,5 ha

En 2023, aucune action n'a été réalisée dans cette jeune forêt plantée en 2022.



LÉGENDE



0,93 ha Érable avec épicéa de Sitka et cerisier



1,37 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, cerisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine



2,21 ha Chêne sessile avec pin, châtaignier et bouleau



Kalundborg 5,5 ha

En 2023, aucune action n'a été réalisée dans cette jeune forêt plantée en 2022.



LÉGENDE

■ 4,09 ha Chêne sessile avec charme, aulne, pommier et érable

— 1,49 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, merisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine

Orø-Margrete

5,2 ha

- Nouvelle acquisition

Cette forêt a été acquise fin 2023 mais les plantations ne sont pas prévues avant 2025 car un bail agricole court jusque-là. Nous prévoyons d'y planter du chêne, du hêtre avec de l'érable, du noisetier et du mélèze.



LÉGENDE



2,91 ha Hêtre avec érable, aulne et mélèze



3,74 ha Chêne sessile avec charme, aulne, noisetier et mélèze



1,37 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, merisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine



Nysum - Nouvelle acquisition 31,2 ha

Cette forêt a été acquise fin 2023. Deux tranches de travaux sont prévues : l'une sur l'ancienne parcelle de sapins de Noël, l'autre sur la parcelle de l'ancienne carrière. Les travaux sur la première parcelle débuteront en février 2024 : nettoyage, broyage, rognage des racines et passage de herse. Les travaux sur l'ancienne carrière nécessitent un plus gros travail de rotavator, de broyage et de passage de la herse, par conséquent la date de plantation est encore incertaine. Nous prévoyons d'y planter 15 essences notamment du chêne, du Douglas, de l'érable, du hêtre avec du noisetier, de l'épicéa de Sitka, du bouleau.



| LÉGENDE | |
|---|--|
| | 8,96 ha Douglas avec sapin et sitka |
| | 5,33 ha Chêne sessile avec noisetier, érable et frêne |
| | 3,25 ha Érable avec douglas et bouleau |
| | 0,30 ha Bouleau et érable |
| | 1,12 ha Sapins matures avec mélèze, érable et douglas |
| | Lac |
| | 5,73 ha Lisière de forêt, avec érable, champêtre, merisier, chêne, aubépine et bouleau |





4. Et demain ?
Perspectives pour l'avenir



A. L'innovation au cœur de notre action

1 - ALLER PLUS LOIN DANS LES SfN

Nourrissant l'ambition de devenir un développeur de projets de référence en Europe en matière de Solutions fondées sur la Nature, l'innovation est naturellement au cœur du métier d'EcoTree. Ce qui nous pousse à cela est la volonté de répondre à l'urgence climatique. Pour commencer, nous innovons par nos réponses toujours au plus près du cadre des SfN défini par l'UICN. Cela, par une amélioration constante des modalités de notre gestion durable des forêts et par la protection, la restauration et la gestion durable de nouveaux écosystèmes. Citons, parmi tant d'autres, dans le domaine marin, la protection et la restauration d'herbiers de posidonie ; dans le milieu terrestre cultivé, l'accompagnement d'agriculteurs dans une transition vers l'agroforesterie.

2. FACILITER L'ACCÈS DE NOS CLIENTS À NOS INDICATEURS D'IMPACT

En 2023, nous avons développé notre panel d'indicateurs de mesure d'impact :

- Nous avons sélectionné les indicateurs les plus pertinents pour suivre l'impact de nos projets sur le terrain.
- Nous avons identifié, à la demande de nos clients B2B, les indicateurs nécessaires à leurs reportings extra-financiers.

Pourquoi ?

- ◆ La réglementation sur la CSRD rend obligatoire pour un certain nombre d'entreprises, dans les années à venir, le reporting sur la biodiversité.
- ◆ Des cadres de reporting volontaire sur le climat et la biodiversité se sont développés pour aider les entreprises à définir leurs impacts sur la diversité des espèces vivantes et leur proposer d'y intégrer des KPI : TNFD, SBTN, TCFD, SBTI...
- ◆ Certains scandales dévoilés ces dernières années prouvent la volonté générale de contribuer à des projets qui ont du sens, et par conséquent le besoin de transparence dans le reporting. Ainsi, nous souhaitons démontrer que nos projets menés sur le terrain sont efficaces, clairs, locaux et quantifiables.

EN 2024

1. Nous souhaitons continuer à améliorer ces indicateurs pour qu'ils soient à jour.
2. Nous souhaitons faciliter la remontée d'informations à nos clients, pour qu'ils puissent recevoir plus facilement l'ensemble des indicateurs d'impact des projets qu'ils financent ainsi que leur intégration dans les cadres de reporting utilisés par les clients (SBTN, SBTI, TNFD, CSRD...)
3. Nous continuons notre travail avec *l'Organization for Biodiversity Certificates*. Cette organisation, éditée avec Carbone 4 et le Muséum national d'Histoire naturelle, a pour vocation de définir une méthode de certificat de biodiversité sur laquelle EcoTree s'appuiera pour mesurer et valoriser ses actions en faveur de la biodiversité. L'association vise aussi à structurer le marché des certificats de biodiversité en Europe. Nous participons au développement de cette méthode et aux groupes de travail tout en maintenant une participation active auprès de l'association en tant que Secrétaire Général.

Enfin, nous savons que nous ne pourrons pas, à nous seuls, sauver le monde. Mais nous avons à cœur de créer des synergies afin qu'un monde en commun plus résilient, plus respectueux du tissu vivant et donc plus habitable soit possible. C'est la raison pour laquelle nous développons des projets avec des entreprises et organismes qui ont des savoir-faire et des connaissances complémentaires aux nôtres.





B. La recherche scientifique au service de la gestion durable

1 - PROJET SILVESTER (2022-2025)

Le **projet de recherche SILVESTER** est mené en partenariat avec la société Gaïago qui développe les produits, et le CNRS de l'université de Rennes qui effectue les analyses physico-chimiques et biologiques du sol. EcoTree se charge de proposer les terrains d'expérimentation, d'appliquer les produits et de prêter main forte aux chercheurs lorsque nécessaire. Ce projet dispose d'un financement de la région Bretagne pour deux ans. Il a pour objectif de tester en sylviculture des produits d'amendement du sol utilisés en agriculture, afin de valider leur apport nutritif lors des premières années de vie des plants, qui sont les plus difficiles pour eux. Il a réellement débuté en 2023 mais le consortium a été créé en amont, afin d'obtenir les subventions.

Deux types de produits sont testés : des prébiotiques qui aident les agents biologiques déjà présents dans le sol ; des probiotiques qui ajoutent des éléments organiques et biologiques dans le sol.



Les premières étapes du projet ont consisté à choisir les parcelles test et les mesures de l'état de référence des sols. Ces parcelles présentent des scénarios de référence avant plantation qui sont divers : dans l'une, le scénario de référence prend appui sur un sol agricole, dans une autre sur une ancienne prairie et la troisième parcelle est une forêt de pins ayant subi une coupe rase avant son acquisition par EcoTree. Les trois parcelles se verront plantées des mêmes essences d'arbres. Une parcelle mature a aussi été choisie afin d'avoir un exemple d'un sol forestier.

Nous espérons pouvoir déduire que l'ajout de produits de la société Gaïago dans le sol forestier aide à la croissance des arbres dans les premières années qui suivent leur plantation grâce à leur impact sur la santé du sol.

2 - PROJET BIOCHAR À LA CHAPELLE SAINT RÉMY (2022-)

Le projet consiste à amender le sol d'une plantation de Douglas et de pins maritimes avec du biochar. Nous cherchons à tester l'effet de cet amendement sur la croissance de la plantation et aussi sur les caractéristiques physico-chimiques et sur la biodiversité du sol.

En 2022, des parcelles ont été choisies pour l'expérimentation. Deux essences d'arbres-objectif seront testées afin de connaître l'effet de l'épandage de biochar sur les sols suivant 3 dosages différents répartis sur un total de 8 parcelles (avec les parcelles témoin). Plus de 90 tonnes de biochar ont été épandues et les mesures dendrométriques (hauteur, diamètre et état de santé) des plants ont été effectuées une première fois pour définir le scénario de référence d'après les mesures relevées au début du projet.

Ensuite, nous réalisons les analyses du sol et suivons la pousse des plants tous les 6 mois ou un an au cours des premières années, puis tous les 5 ans. Cela doit nous permettre d'estimer l'effet de l'épandage de biochar dans un sol forestier sur le long-terme. Pour le moment des valeurs ont été relevées pour $t = 0$, $t = 1$ an et la même procédure sera répétée en avril 2024. Une étude statistique pourra alors débuter.

Conclusion



Chers amis, chers partenaires

À l'heure où nous clôturons l'année 2023, il est impossible d'ignorer l'urgence écologique qui se dessine toujours un peu plus dans le monde, un peu plus clairement en Europe. Un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) montre que des records ont de nouveau été battus, voire dans certains cas pulvérisés, s'agissant des niveaux de gaz à effet de serre, des températures de surface, du contenu thermique et de l'acidification des océans, de l'élévation du niveau de la mer, de l'étendue de la banquise antarctique et du recul des glaciers. Une situation qui a fait dire à António Guterres, Secrétaire général de l'ONU : « *Tous les indicateurs sont en alerte... Certaines données ne battent plus des records, elles explosent ! Et les changements ne cessent de s'accélérer* ».

S'agissant de l'Europe, notre continent a connu le plus grand feu de forêt jamais enregistré, l'une des années les plus humides, de graves vagues de chaleur marine et des inondations dévastatrices généralisées. Comme l'office du médecin se révèle sur les champs de bataille ou lorsque l'homme se fait humble devant la souffrance, l'office d'EcoTree ne cesse de se révéler face à l'urgence écologique, soulignant combien nos actions sont cruciales pour la restauration et la protection des écosystèmes. Au chevet du vivant, nos équipes ont, cette année encore, démultiplié nos surfaces d'intervention, travaillé d'arrache-pied à ce que la résilience et la biodiversité soient au cœur de nos projets.

Dans le même temps, les guerres et les crises économiques successives relèguent, pour l'heure, les questions climatiques au second rang, conséquemment celles de la restauration de la nature. Quel paradoxe lorsque l'on sait que ce sont ces sujets non traités qui créeront les guerres et les crises économiques de demain ! Nous le regrettons sans désespérer pour autant. N'est-ce pas dans notre condition de consacrer le premier jour à l'engouement, le deuxième à la critique, et le troisième à l'indifférence ? Mais voilà, sans même formuler de vœux pieux, sans naïveté aucune, sans don de divination non plus, nous savons que le sujet de l'environnement reviendra sur le devant de la scène. Plus encore, il viendra structurer l'ensemble des décisions ; celles de la puissance publique, celle des entreprises, celles des individus. Car nous n'aurons pas d'autre choix que de réaliser que nous creusons notre propre tombe et celles de nos enfants si nous ne faisons rien.

Dans cet intervalle, il nous semble essentiel de nous laisser guider, non pas seulement par la nécessité de survivre, mais plus simplement par le désir de vivre un émerveillement, une grâce. Nos collaborateurs et beaucoup de nos clients peuvent en témoigner : quelle satisfaction de contempler de grands aplats de verts formés par une sylve en majesté retrouvée, les océans de blé qui la bordent, les vallonnements harmonieux qui se dessinent au loin ; quelle joie de sentir les fragrances de fleurs et de terre humide, d'entendre les mélodies d'oiseaux joyeux, le murmure de secrètes rivières. C'est le sens du travail bien fait. C'est le lieu où l'ensemble de la diversité humaine pourrait se retrouver pour désigner l'universellement beau ; et s'accorder à le sanctuariser ? C'est ce que nous croyons chez EcoTree. C'est ce qui chaque matin nous anime et nous donne l'envie de faire toujours et encore plus. Car la beauté sauvera le monde.

Je voudrais, pour conclure, remercier chacun d'entre vous pour votre engagement. Votre confiance et votre soutien financier nous permettent de continuer à investir dans ces projets vitaux. Les résultats que nous avons obtenus ensemble en 2023 ne sont pas seulement des chiffres dans un rapport, mais des témoignages vivants d'un engagement partagé pour un avenir au service du beau.

Chaleureusement,

Théophane Le Méné,
directeur général d'EcoTree



Annexe :

Situation de la filière et du marché : rapport France bois forêt



